



STRATÉGIE OPÉRATIONNELLE STI “STIOS 2025”

Plan d'action STI

Division de la Stratégie STI
Département Science, Technologie et Innovation

Février 2021

Table des matières

I. AVANT-PROPOS DU PRÉSIDENT	IV
II. PRÉFACE	V
III. ACRONYMES ET ABRÉVIATIONS	VI
IV. RESUME	VIII
1. INTRODUCTION	1
1.1. HISTORIQUE	1
1.2. DÉFINITION D'UNE STRATEGIE OPERATIONNELLE STI (STIOS)	1
1.3. APPROCHE	2
1.4. PERIODE DE MISE EN ŒUVRE	2
2. CADRE CONCEPTUEL	4
2.1. PILIERS ET OBJECTIFS STRATEGIQUES	4
2.2. PRINCIPES DIRECTEURS	5
2.3. INTERVENTIONS STRATEGIQUES (IS)	5
2.4. INTERVENTIONS TRANSVERSALES	8

3.	CADRE OPERATIONNEL	10
3.1.	INTEGRATION DE LA STI DANS LE CYCLE DES OPERATIONS DE LA BID	10
3.2.	APPUI AUX ECOSYSTEMES STI DANS LES PAYS MEMBRES	20
3.3.	PARTENARIATS POUR L'IMPACT	26
4.	ROLES ET RESPONSABILITES DANS LA MISE EN ŒUVRE	31
5.	CADRE DE SUIVI-EVALUATION	34
6.	ANNEXES	37
6.1.	PLAN D'ACTION POUR L'INTEGRATION DE LA STI AUX OPERATIONS DE LA BID	37
6.2.	ALIGNEMENT DU CADRE DE RESULTATS STI SUR LES INDICATEURS SECTORIELS DE BASE (CSI) ET LES ODD	41
6.3	RESUME DES POINTS D'ACCES SPPM POUR L'INTEGRATION DE LA STI	47
6.4.	RAPPORT D'EVALUATION STI PAR PAYS	48
6.5.	MODELES DE SPPM REVISES	58
6.6	MODELES DE CYCLE DE PROJET REVISES	67



Avant-propos du Président

Au cours des douze derniers mois, le monde a été durement touché par la pandémie de COVID19 - le pire fléau auquel l'humanité ait été confrontée ces dernières décennies. La pandémie a amené de nombreux pays au confinement et coûté la vie à plus de 1,5 million de personnes, selon un rapport de l'Organisation mondiale de la santé ttparu au début du mois de décembre 2020. Certes, cette crise n'a épargné aucun coin du globe, mais elle n'en a pas moins suscité des innovations prometteuses. Partout dans le monde, on a cherché des solutions rapides par le biais de la science, de la technologie et de l'innovation (STI) bien entendu. C'est une passe difficile pour tous, mais elle a prouvé que le Programme quinquennal du président (P5P) a placé à juste titre la STI au cœur du nouveau modèle d'entreprise de la Banque.

Je suis fier d'avoir créé le Département STI qui est maintenant dans l'ADN de la Banque islamique de développement qui recherche constamment de meilleures manières de mener ses activités et de transformer les économies et les sociétés de nos pays membres. Le Département STI a contribué à de nombreux volets des projets multidisciplinaires de la Banque, notamment dans des domaines tels que la numérisation, l'innovation, les chaînes de valeur mondiales (CVM), la santé et l'énergie, entre autres. Il a également réalisé d'énormes progrès dans la promotion et l'utilisation de la STI pour aider nos pays membres à édifier des systèmes STI plus solides qui facilitent l'innovation et encouragent le transfert de technologie à la faveur du Programme d'initiatives, du Fonds (Transform), de la Plateforme (Engage) et du Programme de bourses d'étude qui a permis d'élargir les opportunités pour nos étudiants les plus talentueux.

Avec plus de 400 millions de personnes vivant dans la pauvreté absolue dans les pays membres, la BID a à cœur de définir des stratégies qui favorisent l'innovation pour réduire le chômage, accroître la productivité, lutter contre les maladies et les épidémies, et éliminer l'analphabétisme. Le Département STI a relevé ce défi en mettant en place une stratégie opérationnelle (STIOS) qui a permis de traduire la Politique STI en actions et vise à renforcer le volet (résultats) du P5P pour transformer la BID en vecteur de développement dynamique et axé sur les résultats.

J'ai suivi de près la mise au point de la Stratégie opérationnelle STI et je suis impressionné par l'ampleur des efforts et de la réflexion prospective investis dans sa réalisation. La Stratégie permettra d'intégrer efficacement la STI dans les opérations de la Banque et de doter le personnel de tous les départements des moyens de contribuer à ce processus. Elle contribuera également au recensement des priorités et des besoins des pays membres en matière de STI

Je tiens à exprimer ma gratitude à Dr Hayat Sindi, Conseillère principale STI, la Direction et le personnel de la Division de la Stratégie, pour leur détermination dans la préparation de cet important document.

Préface



Au Département STI, nous sommes fiers d'être une force de transformation et un noyau visionnaire au sein de la Banque. De toute évidence nous sommes la première BMD à mettre au point une politique STI pour le développement, et je me réjouis de lancer cette stratégie opérationnelle (STIOS) qui est notre plan d'action STI. La STIOS positionne également la BID en tant que BMD pionnière dans l'intégration de cette fonction dans ses opérations. Le slogan du Programme du président (P5P) est (Placer la BID à la frontière du développement), et cette initiative est un exemple concret de la réalisation de cet objectif dans le domaine de la STI.

La réalisation des objectifs de la Politique STI a nécessité la formulation de la présente Stratégie opérationnelle (STIOS) par le département concerné. Dans la phase de préparation, une analyse organisationnelle approfondie a été menée et de larges consultations tenues avec différents départements de la Banque, ce qui a conduit à l'adoption d'une approche d'intégration qui répond à la nature du modèle d'entreprise de la Banque et s'applique aux différents niveaux de mise en œuvre des processus, des politiques aux programmes. En outre, divers instruments opérationnels ont été mis au point et adaptés afin de rendre la STIOS efficace, réaliste et réalisable.

Cela n'aurait pas été possible sans le soutien de S.E. le président qui, malgré son emploi du temps chargé, nous a généreusement accompagnés à chaque étape dans cette entreprise. Je tiens à exprimer ma sincère gratitude à Dr Bandar Hajjar pour son excellent leadership dans les efforts déployés en vue d'inclure la STI dans les programmes de développements des pays membres face aux enjeux mondiaux.

Nous remercions tout particulièrement la Direction et le personnel de la Division Stratégie STI pour leur engagement et leurs contributions à l'élaboration de cette stratégie. Nos remerciements vont aussi à tous les autres membres du personnel de la BID dont la contribution et la participation active ont permis d'améliorer le plan.

Je suis également fier de diriger le Département STI dont l'objectif ultime est de rendre nos économies et nos sociétés plus fortes en favorisant de meilleures politiques pour de meilleures conditions vies.

Dr. Hayat Sindi

Conseillère principale du président
Science, Technologie & Innovation

Acronymes et abréviations

PAAA	Programme d'action d'Addis-Abeba
FAD	Financement alternatif du développement
FIBA	Fonds d'investissement des biens awqaf
BPRD	Département du Budget, de la Performance et des Résultats
CPC	Complexe Programmes de pays
CSC	Stratégie et coopération de pays
OSC	Organisation de la société civile
CAD	Comité d'aide au développement
DoST	Département Stratégie et Transformation
BERD	Banque européenne pour la reconstruction et le développement
ERS	Division Recherche économique et statistiques
UE	Union européenne
FAO	Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture
FIND	Fondation pour l'innovation en matière de nouveaux diagnostics
GO-SPIN	Observatoire mondial des instruments de politique publique pour la science, la technologie et l'innovation
PM	Pratiques mondiales
CVM	Chaîne de valeur mondiale
BlaD	Banque interaméricaine de développement
BIRD	Banque internationale pour la reconstruction et le développement
SID	Société islamique pour le développement du secteur privé
TIC	Technologies de l'information et de la communication
SFI	Société financière internationale
PI	Propriété intellectuelle
DPI	Droits de propriété intellectuelle
BID	Banque islamique de développement
FSID	Fonds de solidarité islamique pour le développement
UIT	Union internationale des télécommunications.
KMIL	Gestion des connaissances et apprentissage institutionnel
PMMA	Pays membres les moins développés
LLF	Fonds Lives and Livelihoods
S&E	Suivi-évaluation
SPPM	Stratégie de partenariat des pays membres
PM	Pays membres
BMD	Banque multilatérale de développement

PA	Protocole d'accord
SNI	Système national d'innovation
ROC	Ressources ordinaires en capital
APD	Aide publique au développement
OCDE	Organisation de coopération et de développement économiques
CGO	Comité de gestion des opérations
OTL	Chef d'équipe des opérations
P5P	Programme quinquennal du président
PATH	Programme de technologie sanitaire appropriée
RAP	Rapport d'achèvement du projet
PIASR	Rapport d'évaluation de la réalisation et d'appui au projet
RPP	Rapport de préparation de projet
QRAG	Groupe d'examen et d'assurance de la qualité
R&D	Recherche et développement
RH	Pôle régional
ODD	Objectifs de développement durable
PME	Petites et moyennes entreprises
SDSN	Réseau des solutions pour le développement durable
STIM	Science, technologie, ingénierie et mathématiques
STI	Science, technologie et innovation
STIOS	Stratégie opérationnelle STI
EFTP	Enseignement & Formation techniques et professionnels
TWAS	Académie des sciences du Tiers-monde
CNUCED	Conférence des Nations unies pour le commerce et le développement
PNUD	Programme des Nations unies pour le développement
UNESCO	Organisation des Nations unies pour la culture, la science et l'éducation
FNUAP	Fonds des Nations unies en matière de population
UNICEF	Fonds des Nations unies pour l'enfance
ONUDI	Organisation des Nations unies pour le développement industriel
UNOSSC	Bureau des Nations unies pour la coopération Sud-Sud
UNTBLC	Banque de technologies des Nations unies pour les pays les moins avancés
\$EU	Dollars des États-Unis
PAM	Programme alimentaire mondial
OMS	Organisation mondiale de la santé
OMPI	Organisation mondiale de la propriété intellectuelle
10YS	Cadre stratégique décennal

Résumé



La Stratégie opérationnelle STI (STIOS) traduit la Politique STI en actions stratégiques et opérationnelles conformes au 10YSF et au P5P, visant à assurer le développement des pays membres et la réalisation des ODD. Cette tâche exige une bonne compréhension des processus d'affaires internes de la BID et la détermination des points d'accès nécessaires dans ses opérations. Elle requiert également de bien appréhender les besoins et priorités de ces pays. Par conséquent, des étapes clés devaient être franchies dans le cadre de la STIOS, à savoir : (i) la définition d'un cadre de résultats stratégique à la faveur d'une théorie du changement liant la vision et la mission de la STI aux résultats escomptés ; (ii) l'intégration de la STI au processus des opérations de la BID en même temps que la mise à profit des synergies au sein des programmes de pays pour assurer une efficacité, une efficience et un impact accrus des interventions de la BID ; (iii) le recensement des besoins les plus urgents des pays membres pour tirer parti du potentiel de la STI en faisant un diagnostic sans complaisance du système STI des SPPM ; (iv) la mise à profit des mécanismes actuels tels que la Plateforme (Engage), le Fonds (Transform), les Programmes d'initiatives et de bourses, pour promouvoir les écosystèmes STI dans les pays membres ; (v) la cartographie des partenaires STI potentiels aux fins de partage des connaissances et de mobilisation des ressources ; et (vi) le renforcement des capacités du personnel de la BID à intégrer la STI dans les projets d'investissement.

L'approche adoptée dans la formulation de la STIOS comportait trois phases : i) la planification avec la préparation d'un cahier des charges exhaustif et la mise en place d'un groupe de travail chargé d'établir un plan d'action détaillé avec un calendrier d'exécution et les résultats escomptés ; ii) L'analyse du modèle organisationnel et d'affaires pour déterminer les points d'accès et les changements proposés ; et iii) les consultations avec des réunions et des entretiens poussés tenus avec les départements concernés de la Banque.

En résumé, l'objectif de la STIOS est de veiller à ce que la STI soit intégrée de manière cohérente au cadre d'appui aux pays membres par le biais : i) de l'intégration de la STI dans les interventions et les programmes de la Banque afin de renforcer l'impact, l'efficacité et la durabilité ; ii) du soutien aux écosystèmes STI dans les pays membres ; et iii) de la création de partenariats proactifs avec d'autres BMD et organisations internationales de financement. C'est pourquoi la section 1 du présent

document donne un bref aperçu du contexte et de l'approche adoptée pour l'élaboration de cette stratégie, tandis que la section 2 met l'accent sur les mécanismes par lesquels les principes de la Politique STI sont traduits en stratégie opérationnelle. Cette transition de la Politique à la Stratégie STI comprend une séquence logique commençant par : i) la définition d'un cadre stratégique liant les piliers de la Politique STI aux résultats et aux produits établis ; ii) la création d'un cadre conceptuel qui détermine le contexte dans lequel ces produits et résultats sont mis en opération ; et iii) la conception d'un cadre opérationnel pratique conforme au “modus operandi” de la BID.

La section 3 présente les éléments de la STIOS et un ensemble d'interventions et d'instruments qui seront utilisés pour intégrer la STI aux trois principaux niveaux opérationnels de la Banque (politique, SPPM et cycle de projet). Elle présente également les moyens qui seront utilisés pour soutenir les écosystèmes STI dans les pays membres. Il s'agit entre autres de l'appui stratégique, des subventions à l'innovation, de l'incubation d'entreprises et du renforcement du capital humain. Les options de soutien aux pays membres seront mises en œuvre en fonction du stade de développement du système national d'innovation du pays concerné ainsi que de ses facteurs contextuels caractéristiques.

Cette section présente également les facteurs favorisant la mise en œuvre de la Stratégie, entre autres, les changements institutionnels nécessaires, les dispositions financières proposées et d'autres facteurs permettant de créer un environnement propice à l'intégration de la STI au système de la Banque.

La section 4 présente les rôles et responsabilités des différents départements de la BID dans la réalisation des objectifs de la STIOS. Il s'agit, entre autres, des Départements STI, Communication et relations extérieures, DoST, BPRD et DEO. Ceci favorisera la synergie, l'appropriation et la redevabilité au profit des pays membres.

Enfin, la section 5 présente le cadre de suivi-évaluation permettant de mesurer les progrès accomplis pour la réalisation des résultats souhaités. Elle comprend un cadre de résultats stratégiques avec des indicateurs de performance clés pour le suivi, la communication d'informations et l'amélioration.

La Stratégie porte sur la période 2021 à 2025 et fera l'objet d'un examen à mi-parcours après la deuxième année de mise en œuvre. Un examen complet sera effectué au cours de la dernière année de mise en œuvre.



1. Introduction

1.1 Historique

Le Groupe de la Banque islamique de développement a depuis sa création reconnu le rôle crucial de la science, de la technologie et de l'innovation (STI) dans la résolution des problèmes de développement auxquels sont confrontés ses pays membres. À cet égard, elle mène des actions de renforcement des capacités scientifiques et technologiques de ces pays par le biais de nombreux programmes et projets. Le Programme quinquennal du président (P5P) et le Cadre stratégique décennal de l'organisation (10YSF) ont été à l'origine de la transformation de la Banque qui, de pourvoyeuse de financement, est devenue une organisation axée sur le savoir œuvrant de concert avec les pays membres pour atteindre la croissance économique.

Dans ce contexte et sous sa nouvelle structure organisationnelle, la BID a créé un département dédié et défini une politique STI en 2019, afin de tirer le meilleur parti de la STI pour le développement socioéconomique des pays membres et la réalisation des Objectifs de développement durable (ODD). La Politique établit les principes directeurs pour la promotion et le renforcement de la science, la technologie et l'innovation dans les pays membres par le biais d'un large éventail d'interventions, notamment le renforcement des capacités, l'appui à l'élaboration des politiques et des instruments stratégiques adéquats.

Pour atteindre les objectifs stratégiques, la STI sera intégrée aux programmes et projets de la BID afin de renforcer la densité des connaissances et des innovations dans les activités nationales et régionales. En outre, la Banque adoptera les approches et mettra en place les instruments et mécanismes les plus rentables, efficaces et durables pour accompagner le développement des écosystèmes STI dans les pays membres.

1.2. Définition d'une stratégie opérationnelle STI (STIOS)

La réalisation effective des objectifs de la Politique STI peut se concrétiser grâce à une compréhension approfondie des processus d'affaires internes de la BID. Elle requiert également une bonne connaissance des besoins et priorités de ces pays. À cet égard, la présente Stratégie opérationnelle (STIOS) offre une approche structurée qui définit les étapes nécessaires pour traduire la politique, les principes et les concepts de la STI en actions, notamment : (i) l'élaboration d'un cadre de résultats stratégiques à l'aide d'une théorie du changement qui lie la vision et la mission de la BID en matière de STI aux résultats escomptés ; (ii) l'intégration de la STI au processus des opérations de la BID tout en exploitant les synergies pour garantir un plus fort impact de ses interventions ; (iii) le recensement des besoins les plus pressants des pays membres pour faire un diagnostic rigoureux des SPPM à la faveur de la STI ; (iv) la mise à profit des mécanismes disponibles tels que la Plateforme (Engage), le Fonds (Transform), le Programme d'initiatives et le Programme des bourses d'étude pour promouvoir les écosystèmes STI dans les pays membres ; (v) le recensement des partenaires STI potentiels pour une mise en œuvre et une mobilisation efficaces des ressources ; et (vi) le renforcement des capacités du personnel de la BID à intégrer la STI au cycle des projets.

Par conséquent, l'objectif de la STIOS est de veiller à ce que la STI soit incluse de manière cohérente dans l'appui aux pays membres en l'intégrant aux interventions et programmes de la Banque. En outre, la STIOS contribue au renforcement des écosystèmes STI des pays membres pour une meilleure compétitivité et la réalisation des objectifs de développement durable.

1.3. Approche

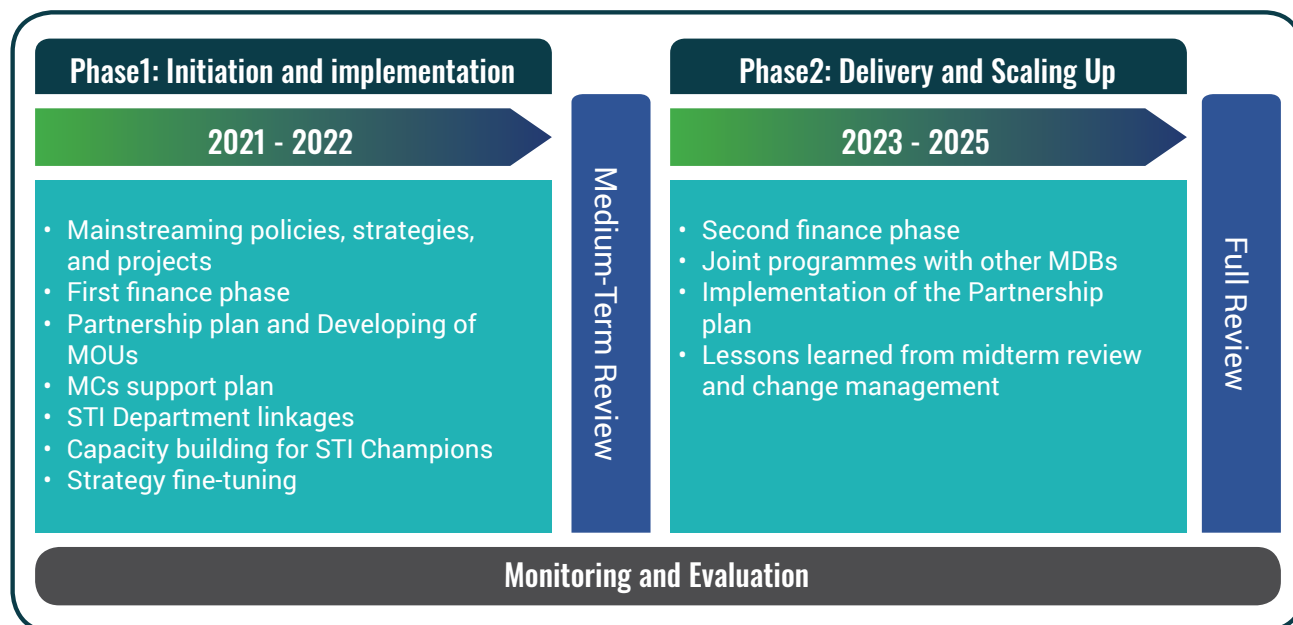
La méthodologie suivante a été adoptée pour la mise au point de la Stratégie opérationnelle (STIOS) :

- **Planification** - Dans cette étape introductive, des termes de référence complets ont été élaborés sur la base desquels un groupe de travail a été créé. Par la suite, un plan d'action détaillé comprenant le calendrier, les actions et les résultats attendus a été établi puis soumis à S.E. le président et à la Direction générale pour approbation. Le plan d'action a été approuvé (voir annexe 1) et a servi de feuille de route pour définir la STIOS.
- **Analyse organisationnelle** - L'analyse organisationnelle a été utilisée comme un moyen approprié de stimuler le changement et fournir des informations pour la mise au point de la Stratégie. Les principales variables analysées sont le mode d'exploitation, les processus d'affaires, la structure et la culture organisationnelle. L'objectif était de déterminer les points d'accès et préparer des actions recommandées pour le changement. Dans cette étape, il s'est également agi de procéder à un examen préalable de documents clés de l'organisation tels que les manuels et processus de la Banque, les rôles des unités de la BID, les outils et modèles de projet, les directives SPPM etc.
- **Consultation** - Il s'agissait d'un processus continu qui s'est chevauché avec toutes les étapes et les phases de cette tâche. Des réunions et des entretiens exhaustifs ont été tenus avec les départements concernés de la Banque (voir Plan d'action - annexe 1). En outre, des consultations régulières ont eu lieu avec la Conseillère principale STI de S.E. le président de la BID. Les projets initiaux ont été partagés avec les unités concernées de la Banque pour révision et consultation. Les résultats de ces interactions ont permis de définir les meilleurs moyens d'intégrer la STI à toutes les phases du cycle opérationnel et de proposer des actions réalistes et concertées.

1.4. Période de mise en œuvre

La Stratégie portera sur la période 2021 à 2025 et sera mise en œuvre en deux phases. La première durera deux ans et consistera essentiellement à jeter les bases, créer l'environnement favorable, notamment des dispositions institutionnelles et financières, et tester les interventions et systèmes proposés. La deuxième phase sera étalée sur la période 2023 à 2025 et verra une mise en œuvre totale, des résultats complets et une mise à l'échelle intégrale (Fig. 1).

Fig. 1 : Étapes et exécution



Une revue à mi-parcours sera effectuée après la deuxième année de mise en œuvre et sera suivie d’une revue complète durant la dernière année.



2. Cadre conceptuel

L'importance de la STI en tant que moteur de la transformation économique et vecteur de solutions pour les sociétés a été prouvée par la pandémie de COVID19. Elle a également été reconnue en tant que catalyseur essentiel des moyens de subsistance durables et de la réalisation des 17 objectifs, avec l'adoption en 2015 du Programme de développement durable à l'horizon 2030. À cet égard, la BID entend renforcer son rôle de promotion de la STI dans les pays membres, en alignant son soutien aux pays membres sur le PAAA¹ pour relever les défis mondiaux.

Dans ce contexte, la Politique STI a posé les jalons du renforcement des systèmes STI dans les pays membres et permis à la Banque de passer à l'étape suivante, à savoir la mise au point de la Stratégie opérationnelle. Le passage de la Politique à la Stratégie STI s'est fait en deux étapes : d'une part l'élaboration d'un cadre conceptuel définissant la mission, le créneau et l'orientation des initiatives et interventions STI de la Banque, et d'autre part la mise au point d'un cadre opérationnel pratique en harmonie avec le modèle d'entreprise de la Banque et le cadre conceptuel. Ce chapitre porte sur la première étape.

Le passage des concepts aux actions requiert une approche stratégique conceptuelle qui formalise la relation entre la vision, la mission et les résultats d'une part, et les rôles et fonctions de la Banque d'autre part. Cette section jette les bases de l'établissement de ces liens et présente le cadre conceptuel global. Par conséquent, la STIOS détermine ce processus et donne l'orientation stratégique globale de la STI au sein de la Banque. Il s'agit entre autres de la vision, de la mission, et des principes directeurs.

La vision STI est que “les pays membres de la BID tirent parti de la STI pour un développement inclusif et durable”, tandis que la mission consiste à “aligner les actions du Groupe de la BID pour renforcer les systèmes de science, de technologie et d'innovation dans les pays membres afin d'atteindre les objectifs de développement durable, grâce à des investissements ciblés, au renforcement des capacités et aux partenariats”.

Sont présentés dans la partie qui suit les différents volets du cadre stratégique, notamment les objectifs stratégiques, les principes directeurs et les piliers stratégiques (Fig. 2).

Vision STI

“Les pays membres de la BID tirent parti de la STI pour un développement inclusif et durable”

Mission STI

“Aligner les actions du Groupe de la BID pour renforcer les systèmes de science, de technologie et d'innovation dans les pays membres afin d'atteindre les objectifs de développement durable, grâce à des investissements ciblés, au renforcement des capacités et aux partenariats”

2.1. Piliers et objectifs stratégiques

Les piliers et objectifs stratégiques s'inspirent du rôle clé de la STI en tant que moteur du développement social et économique et de l'orientation stratégique du P5P qui exige de la Banque

¹ Le programme d'action d'Addis-Abeba établit une base pour soutenir la mise en œuvre du Programme de développement durable à l'horizon 2030. Il fournit un nouveau cadre mondial pour le financement du développement durable en alignant tous les flux et politiques de financement sur les priorités économiques, sociales et environnementales.

qu'elle soit proactive en présentant des solutions de développement face aux défis qui interpellent les pays membres. Sur cette base, la Stratégie STI prévoit de réaliser sa vision au moyen de trois principaux objectifs stratégiques :

- L'intégration de la STI au modèle d'entreprise de la Banque
- Le renforcement des systèmes STI dans les pays membres
- La Promotion des partenariats fonctionnels pour la STI

2.2. Principes directeurs

Compte tenu des piliers stratégiques ci-dessus, des principes directeurs pour la mise en œuvre de la Stratégie STI sont présentés ci-après :

- **Pertinence et alignements stratégiques** : chaque initiative/programme STI fera l'objet d'un examen approfondi pour déterminer sa pertinence par rapport aux plans de développement du pays et aux priorités de la BID.
- **Synergie et complémentarité** : les interventions STI doivent être inclusives avec une approche pluridisciplinaire, et compléter les programmes actuels afin de relever les défis complexes du développement. Il faut pour cela établir et maintenir une intervention équilibrée qui harmonise et intègre les instruments directs et indirects de la BID en matière de STI pour un impact plus important et durable.
- **Partenariat pour le développement** : des actions réfléchies doivent être menées en faveur de la coopération régionale et mondiale, et de partenariats autour de la STI et des ODD. Il sera important de travailler en partenariat proactif avec d'autres BMD et organisations internationales de financement pour promouvoir la STI dans les pays membres afin d'atteindre les objectifs de la Stratégie et les ODD.
- **Innovation inclusive** : la STI sera axée sur l'innovation sociale et inclusive et favorisera la participation active des femmes et des jeunes à la mise en œuvre de la Stratégie.
- **Rentabilité** : chaque initiative STI visera à promouvoir l'efficacité et l'efficacé dans la réalisation des résultats escomptés.

2.3. Interventions stratégiques (IS)

Pour atteindre les objectifs stratégiques, les interventions clés et/ou les domaines prioritaires pour les investissements de la BID en collaboration avec les PM sont présentés ci-dessous. Ils se fondent sur l'évaluation des besoins spécifiques des pays.

SI 1: Intégration de la STI aux opérations de la BID.

L'intégration de la STI aux actions de développement des pays membres passe d'abord par son intégration aux politiques, programmes et projets sectoriels de la BID. L'objectif est d'augmenter la densité des connaissances et de l'innovation dans les activités nationales et régionales. Pour atteindre cet objectif, la BID veillera à aligner les interventions STI sur : i) ses politiques et stratégies institutionnelles (sectorielles et thématiques) ; ii) les besoins et priorités des pays membres par le biais de la stratégie de partenariat des pays membres (SPPM) ; iii) les projets et programmes d'investissement, et en liant les programmes STI à ses opérations.

Ci-après une description détaillée des résultats escomptés dans le cadre de cette intervention stratégique.

Intégration de la STI aux politiques et stratégies institutionnelles

La feuille de route de la BID pour (le passage à une banque de développement et de développeurs) souligne la nécessité d'être innovant et transformateur pour garantir un succès durable. Cela a conduit à : i) la formulation de nouvelles politiques sectorielles et thématiques ; et ii) la révision des politiques précédentes. Une stratégie clé pour concrétiser cette approche consiste à intégrer la STI aux politiques et stratégies de la Banque.

Intégration de la STI aux programmes et projets de la BID

Cette intervention vise à adapter les processus opérationnels internes afin d'intégrer systématiquement la STI aux SPPM (en mettant l'accent sur les cinq secteurs clés de la Banque) et au cycle des projets, pour permettre aux pays membres de répondre aux besoins prioritaires par des solutions rentables, efficaces et durables qui ont un impact significatif sur leur développement.

Lien entre les programmes STI et les opérations de la Banque

Les programmes STI actuels apportent un soutien direct aux pays membres sous forme de subventions, de connaissances et d'expertise. Ils cibleront des programmes particuliers de ces pays tout au long du cycle des projets ou du processus de SPPM, afin de mettre en place des mécanismes de coopération interne et d'échange de connaissances permettant d'exploiter les résultats des programmes STI pour de nouveaux projets. Des programmes tels que le Fonds (Transform) secondés par la Plateforme (Engage), permettront de tirer profit et de promouvoir des solutions technologiques innovantes face aux défis de développement des pays membres. La Plateforme (Engage) permettra également : i) d'aider la Banque à jouer le rôle de courtier en connaissances STI en facilitant le transfert de technologies, et ii) de mettre en relation les entrepreneurs avec les investisseurs et les partenaires institutionnels. Le Programme de bourses d'étude permettra de constituer une masse critique de chercheurs et d'universitaires en finançant des programmes dans des domaines transversaux axés sur les sciences de la durabilité, afin de créer des leaders dans tous les secteurs du développement pour favoriser les changements et les progrès technologiques dans les pays membres et les communautés musulmanes établies dans des pays non membres. La tournée des transformateurs et les forums multipartites organisés dans les pays membres dans le cadre de concours nationaux d'innovation permettront de promouvoir le rôle de l'innovation entrepreneuriale dans l'accélération des initiatives STI dans les pays membres et au sein des communautés musulmanes établies dans des pays non membres.

Différents instruments financiers utilisés pour la STI

Historiquement, une part importante des opérations STI directes de la BID revêt la forme de programmes d'assistance technique. Le rapport d'évaluation du Programme scientifique et technologique de la BID (2002-2014) axé sur des subventions, révèle que l'assistance technique à elle seule n'a pas l'impact escompté et ne donne pas de résultats durables.

Il s'avère donc nécessaire d'associer des instruments financiers pour obtenir des résultats en matière de STI, avec un impact optimal. La BID améliorera l'accès au financement par une combinaison d'instruments financiers comprenant des subventions, des prêts et d'autres instruments de finance islamique.

SI 2: Infrastructures innovantes

Le développement de la STI dans les pays membres appelle une mise à niveau des infrastructures et l'établissement de systèmes scientifiques et d'innovation de premier ordre. Il s'agit d'installations de recherche et d'innovation telles que les laboratoires, les incubateurs, les parcs technologiques, les pôles d'innovation, les centres d'excellence et de commercialisation qui encouragent le développement de l'innovation. Les infrastructures et ressources physiques actuelles peuvent également être exploitées et mises en réseau pour accroître l'efficacité de l'utilisation aux niveaux national, régional

et international et réduire les coûts d'entretien et d'exploitation grâce à des services partagés.

La mise à niveau de l'infrastructure STI et la facilitation de la collaboration entre les établissements d'enseignement et de recherche dans les pays membres sont des conditions essentielles pour renforcer les écosystèmes de recherche et d'innovation afin de fournir l'appui nécessaire aux acteurs clés, notamment les entrepreneurs et autres innovateurs, pour le développement de l'innovation. Elle contribuera également au renforcement des compétences en matière de STIM.

Par conséquent, la BID aidera les pays membres à renforcer l'intensité du savoir dans les industries, améliorer les liens avec le monde universitaire en mettant au point des mécanismes qui équilibrent la recherche appliquée et la recherche fondamentale, afin d'améliorer l'utilisation des produits du savoir par l'industrie. En outre, elle soutiendra l'amélioration de l'infrastructure STI (modernisation des machines, tests/normes, TIC) pour raffermir les liens entre les systèmes STI, faciliter l'adoption des technologies et favoriser la connexion des marchés nationaux avec les marchés étrangers.

L'investissement dans l'infrastructure technologique favorisera l'activité entrepreneuriale dans les pays membres en permettant de mettre à disposition les outils et de créer les opportunités nécessaires à une innovation réussie, en plus de l'acquisition de connaissances sur les principes de son application². À cet égard, la BID accordera la priorité à l'accompagnement des start-ups axées sur la STI ayant un fort potentiel de croissance et des effets substantiels sur les objectifs de développement durable, la croissance de la productivité et la création d'emplois.

SI 3: Environnement favorable

Il importe de créer un environnement propice à la STI au sein de la Banque et dans les pays membres pour développer l'innovation et améliorer l'interaction entre les acteurs de l'écosystème STI. Cet environnement peut être créé par le biais d'une série d'activités telles que la sensibilisation et le renforcement des capacités, les dispositions financières appropriées, les changements institutionnels, le cadre réglementaire et le soutien à l'élaboration des politiques, etc. La BID apportera donc son appui aux pays membres pour la création d'un environnement favorable aux systèmes STI. Il s'agira notamment de promouvoir les politiques et de renforcer les systèmes de gouvernance STI dans les pays membres en mettant l'accent sur les processus d'élaboration des politiques, l'alignement stratégique et le renforcement institutionnel, entre autres.

SI 4: Capital humain

Le bon fonctionnement du système STI nécessite des chercheurs scientifiques dotés de compétences techniques avancées, en plus d'un enseignement STIM formel et non formel, de talents entrepreneuriaux, d'ingénieurs et de techniciens bien formés, ainsi qu'une gamme complète d'autres professionnels, tels que des gestionnaires de la technologie et de l'innovation, des avocats spécialisés dans les droits de propriété intellectuelle, des courtiers en connaissances et des concepteurs, entre autres. La BID s'appuiera donc sur sa longue expérience en matière de développement du capital humain dans les pays membres pour promouvoir le développement des compétences requises par le marché afin d'adapter les processus, les machines et les produits, et d'acquérir des compétences liées à l'innovation, augmentant ainsi l'intensité de connaissance et d'innovation des activités économiques.

2 Drucker, P.F., 1985. Entrepreneurial strategies. California Management Review, 27(2).

SI 5: Coopération, alliances et partenariats

Conformément au Plan quinquennal du président visant à transformer la BID en un réseau de développeurs capables de combler les déficits de financement et d'utiliser des produits scientifiques, technologiques et innovants de pointe dans l'intérêt des pays membres, un partenariat mondial sera établi pour les initiatives et programmes STI à fort impact. De même, la BID collaborera avec d'autres banques multilatérales de développement et partenaires au développement pour promouvoir les projets et programmes STI dans les pays membres. Il existe de nombreuses possibilités pour la communauté internationale d'améliorer la coordination, la cohérence et la complémentarité de l'aide au développement afin d'exploiter efficacement la STI pour les ODD.

2.4. Interventions transversales

Les interventions transversales seront mises en œuvre de manière continue dans toutes les phases de la Stratégie. Il s'agit notamment du suivi-évaluation et du renforcement des capacités, qui recoupent tous les principaux piliers stratégiques et interventions.

Suivi-évaluation

la Stratégie fera l'objet d'un suivi et d'une évaluation réguliers par le biais de processus d'examen annuel, à mi-parcours et final, afin de garantir la réalisation des résultats souhaités. En outre, des processus de réglage, y compris des actions correctives, seront mis en œuvre le cas échéant. Dans ce domaine prioritaire, la prospective technologique, la collecte de données et l'évaluation comparative des performances des pays membres seront également menées afin de créer des connaissances qui alimenteront les politiques et programmes STI.

Renforcement des capacités

les actions de renforcement des capacités seront préparées et intégrées à tous les niveaux pertinents de la stratégie opérationnelle STI pour une mise en œuvre efficace de la Politique STI. Ces interventions concernent aussi bien le personnel de la BID que les pays membres. Dans ce processus, une collaboration active sera recherchée avec les organisations internationales spécialisées en STI.



Fig. 2 : Cadre stratégique



3. Cadre opérationnel

Pour d'atteindre les objectifs de la Politique STI, la Stratégie opérationnelle STI préconise l'intégration de la STI aux opérations de l'organisation en analysant les activités commerciales de la Banque et en mettant au point des mécanismes et processus appropriés pour l'intégration de la STI à la planification stratégique, la conception et la mise en œuvre des projets. Il s'agira de : i) passer en revue les mécanismes et processus, ii) relever des facteurs clés tels que les liens efficaces entre les programmes du Département STI et le reste de l'organisation, les dispositions institutionnelles appropriées qui favorisent la mise en œuvre du plan, et l'établissement de dispositions financières bien adaptées aux caractéristiques particulières des interventions STI pour appuyer les interventions STI directes dans les pays membres.

3.1. Intégration de la STI dans le cycle des opérations de la BID

3.1.1. Niveaux d'intégration de la STI

Cette section présente le processus et les niveaux d'intégration de la STI au modèle d'entreprise de la Banque (Fig. 3).

Niveau 1 : Intégration de la STI dans les politiques et stratégies de la BID

Les politiques sectorielles et thématiques de la Banque ainsi que ses stratégies seront révisées afin d'y intégrer des volets STI pour accélérer la réalisation des ODD. Le personnel STI participe actuellement aux comités techniques des banques pour la définition des politiques et stratégies sectorielles et thématiques. Ceci est essentiel pour garantir l'harmonie et l'alignement entre les politiques et les stratégies de la Banque. Le Département STI a déjà commencé à examiner les politiques sectorielles et thématiques aux fins d'intégration de la STI à ces politiques. En général, la plupart des politiques comprennent des volets STI en tant que principes directeurs pour la réalisation des objectifs stratégiques. Les liens entre les politiques STI et les politiques sectorielles et thématiques seront renforcés dans la mise en œuvre de la Stratégie, grâce à diverses activités telles que l'organisation d'événements conjoints pour développer les domaines d'intégration, la participation à l'actualisation/la révision des politiques, la création d'un forum de dialogue stratégique et le partage d'expériences, entre autres.

Niveau 2 : Programmes de pays (SPPM)

Le principal instrument de la programmation par pays de la BID est la stratégie de partenariat des pays membres (SPPM) 2.0, qui requiert la détermination des besoins des pays membres pour promouvoir leur participation aux chaînes de valeur mondiales sur la base de leur avantage comparatif. L'intégration de la STI à la SPPM garantit une vision globale des besoins des pays membres grâce à l'analyse des systèmes nationaux de STI avec des liens avec les industries sélectionnées pour faciliter le recensement des projets servant de leviers du développement. La STI sera bien intégrée au processus de SPPM et sera focalisée sur les cinq secteurs d'activité de la Banque : agroalimentaire, textile, habillement, cuir et chaussures (TCLF), pétrole et produits chimiques, BTP et finance islamique.

Le Département STI a déjà commencé à s'engager dans ce processus. Ainsi, les points d'accès pour l'intégration de la STI au processus de SPPM ont été déterminés et les modèles et documents



mis à jour en conséquence. L'équipe STI est membre des comités techniques des SPPM en cours d'élaboration et participera à toutes les étapes du processus : diagnostic, analyse, missions sur le terrain, etc. (annexe 6).

Niveau 3 : Cycle des projets

Le cycle des projets de la BID comprend trois étapes, à savoir la préparation et l'évaluation du projet, sa mise en œuvre et son évaluation, avec l'application de modèles standardisés utilisés pour la réalisation des projets. Comme pour l'approche SPPM susmentionnée, des points d'accès ont été déterminés et des modèles de projet revus et mis à jour, de manière à intégrer la STI à chaque étape du cycle des projets. Ci-après une description de ce processus qui s'applique aux trois principales étapes du cycle du projet.

La phase de préparation et d'évaluation du cycle de projet offre l'occasion d'intégrer la STI au processus de conception des interventions destinées à appuyer les pays membres. Le modèle de RPP (annexe 6.6) a été révisé afin d'intégrer des mesures visant à résoudre les principales difficultés en matière de STI auxquels sont confrontés les pays membres. Le personnel STI collaborera avec les pôles régionaux pour la conception de projets STI directs ainsi que les possibilités d'appuyer les pays membres par le biais de projets sectoriels. Les champions STI (nommés par les pôles régionaux) serviront de lien entre le Département STI, les opérations de la Banque et les pays membres. Ils interviendront également dans le recensement de projets et initiatives d'investissement STI. De plus, le Département STI est désormais membre du groupe d'examen et d'assurance de la qualité (QRAG) et du comité de gestion des opérations (CGO), ce qui renforcera davantage l'inclusion de la STI dans les projets d'investissement des pays membres.



De même, pendant la phase d'exécution des projets, le Département STI participera aux missions de mise en œuvre et de supervision pour veiller à ce que les volets STI soient pris en considération et que des progrès soient réalisés. Les indicateurs des projets seront liés au cadre de résultats STI afin de mesurer les progrès réalisés au cours de la mise en œuvre. Le modèle révisé de rapport d'évaluation et d'appui à la mise en œuvre des projets³ (PIASR) sera utilisé pour établir le profil des projets.

Au stade de l'évaluation et en plus de ce qui précède, le rapport d'achèvement a été ajusté pour incorporer les aspects suivants : i) l'analyse de la contribution des réalisations et des résultats des projets au cadre de résultats stratégiques STI ; et ii) les liens entre le cadre de suivi et d'évaluation des projets et les indicateurs du cadre stratégique STI.

Fig. 3 : Étapes conceptuelles de l'intégration de la STI aux opérations de la BID

Niveau	Objectif	Principales mesures	Résultats
Niveau 1 : Stratégies et politiques de la BID	Promouvoir l'intégration de la STI aux nouvelles politiques et stratégies de la BID	Veiller à ce que la STI soit intégrée aux nouvelles politiques et stratégies sectorielles et thématiques.	La STI est intégrée aux politiques et stratégies de la BID.
Niveau 2 : Programmes de pays	Lier la STI à la programmation de pays et à la stratégie de partenariat	Déterminer les points d'accès Participer aux comités techniques des SPPM pour la conception de programmes et les missions de diagnostic.	Prise en considération de la STI dans l'élaboration, la mise en œuvre et l'évaluation des SPPM
Niveau 3 : Préparation et évaluation des projets	Intégrer systématiquement les éléments STI au processus de préparation des projets.	Appuyer la préparation et l'évaluation des projets de la BID.	La STI est intégrée dans les projets d'investissement de la Banque
Mise en œuvre des projets	Mettre en œuvre et assurer le suivi des activités STI, ainsi que l'alignement stratégique constant	Préparer un cadre de résultats STI pour déterminer la conception et la mise en œuvre des projets, ainsi que le suivi régulier des performances STI des projets.	Projets à fort impact et aux résultats mesurables
Évaluation des projets	Retenir systématiquement les enseignements tirés pour améliorer la conception des projets STI.	Participer à l'évaluation du projet et au processus d'assurance qualité	Intégration complète de la STI aux projets d'investissement de la Banque
Catalyseurs			
Dispositions institutionnelles • Champions STI • Renforcement des capacités		Modalités de financement • Financement durable • Mobilisation de ressources • Affectation de subventions spéciales	Lier les programmes STI aux opérations • Bourses d'études • Plateforme (Engage) • Fonds (Transform) • Programme d'initiatives

Le processus d'assurance qualité est une fonction à part entière qui permet de contrôler et de coordonner l'efficacité des projets exécutés par la Banque. Ce processus part des chefs d'équipes des opérations dans les pôles régionaux, pour passer par un mécanisme cohérent de contrôle de la qualité afin de garantir la conformité avec les outils et cadres institutionnels normalisés, les commentaires/retours d'information des pairs évaluateurs et départements concernés par le biais de trois mécanismes, à savoir : Examen par les pairs, Groupe d'assurance et de contrôle de la qualité (QRAG) et Comité de gestion des opérations (CGO).

La détermination des points d'accès de la STI dans les opérations de la Banque, ainsi que la mise au point de boîtes à outils et l'actualisation des modèles et lignes directrices dans toutes les étapes du cycle de projet, constituent une bonne plateforme d'intégration de la STI dans le processus d'assurance qualité. Ces mesures permettront au QRAG d'évaluer le niveau d'intégration de la STI à chaque étape du projet et garantiront la qualité des mesures opérationnelles prises pour atteindre cet objectif, conformément aux modèles et lignes directrices actualisés. En outre, la Banque est en train de mettre à jour le processus d'assurance qualité, ce qui donne l'occasion au Département STI de participer et d'inclure la STI dans les travaux des comités concernés.

3.1.2 Catalyseurs et interventions transversales

Comme indiqué à la Fig.3 de la section 3 2.1 (Cadre conceptuel) du présent document, les mesures visant à intégrer la STI aux processus opérationnels internes comportent une série de catalyseurs qui influenceront sur la réussite de la stratégie et donc des efforts d'intégration de la STI aux opérations de la BID. La Stratégie considère les paramètres ci-après comme des facteurs de réussite essentiels.

A. Dispositions institutionnelles

Des dispositions institutionnelles particulières sont nécessaires pour assurer une coordination efficace et l'engagement des différents niveaux de l'organisation dans le processus d'intégration de la STI. Dans ce contexte, deux stratégies majeures seront initialement envisagées : la nomination de points focaux dans les pôles régionaux en tant que (champions de la STI) et le renforcement des capacités du personnel de la BID. La première série de dispositions correspond à la désignation des champions de la STI qui seront les chefs de file qui vont promouvoir un changement de culture au sein de l'organisation afin de garantir l'intégration de solutions axées sur la STI dans les opérations de la BID comme moyen d'optimiser l'impact potentiel sur le développement. Les champions seront formés et leurs capacités renforcées pour intégrer la STI aux opérations de la BID, afin de répondre aux besoins de compétences pour déterminer les opportunités de développement liées à la STI dans les pays membres, concevoir et mettre en œuvre des projets intégrant efficacement des volets STI.

B. Relations avec les autres services

Le raffermissement des liens entre le Département STI, le Département des Pratiques mondiales, et celui des Services de pays, ainsi que le renforcement des capacités de partage des connaissances des institutions afin de répondre aux besoins des pays membres permettront d'améliorer l'efficacité et de promouvoir des solutions apportées par les programmes STI. Les principaux programmes/produits STI comprennent les bourses d'études, la Plateforme (Engage), le Fonds (Transform) et le Programme d'initiatives STI. La section suivante donne un aperçu des liens proposés entre les programmes du Département STI et les opérations de la Banque.

Programme des bourses d'études

L'objectif du Programme de bourses d'étude est de promouvoir l'économie axée sur la connaissance dans les pays membres en favorisant le développement de ressources humaines techniquement qualifiées pour assurer la réalisation des plans de développement nationaux. Avec plus de 14 000 diplômés, un réseau d'anciens boursiers est en cours de déploiement pour faciliter l'accès à un vivier d'experts formés dans les établissements d'enseignement supérieur les plus prestigieux du monde, et qui sont motivés pour contribuer à la réalisation des objectifs de la Banque. Ce réservoir de compétences spécialisées est un atout et sera essentiel dans les actions d'intégration de la STI axées sur les principes suivants, qui sont directement exploitables :

- Contribution à l'évaluation STI du pays et à l'analyse de la chaîne de valeur mondiale effectuées au cours du processus de la SPPM, afin d'inclure une vision contextualisée des besoins du pays.
- Participation aux forums de dialogue sur les politiques STI organisés par la BID afin de promouvoir une interaction plus étroite entre la science et les politiques publiques
- Participation aux programmes de renforcement du capital humain de la BID en tant que mentors, enseignants ou formateurs.
- Hiérarchisation des subventions de recherche/aux bourses d'étude portant directement sur les industries répertoriées dans l'analyse des chaînes de valeur mondiales pour le processus de la SPPM ; de même, les évaluations menées dans le cadre de ce processus mettront à nu les lacunes en matière de capacités humaines que le programme peut contribuer à pallier au fil du temps.
- La promotion de l'esprit d'entreprise et la mise au point de solutions axées sur la recherche. Le Programme de bourses d'étude comporte déjà un volet sur l'esprit d'entreprise, mais celui-ci sera renforcé en l'articulant avec la Plateforme (Engage) et le Fonds (Transform), afin de mettre à l'échelle les solutions élaborées tout au long des programmes de doctorat et de postdoctoraux en s'appuyant sur l'infrastructure fournie par ces deux structures.

Plateforme “Engage et Fonds” Transform

La Plateforme (Engage) à laquelle le Fonds (Transform) vient en appoint a pour objectif de créer un écosystème d'innovation mondial ouvert aux acteurs clés (innovateurs, investisseurs, universitaires, start-ups et philanthropes, gouvernements), pour relever les défis de développement les plus urgents en stimulant l'innovation technologique et celle axée sur des solutions pouvant être intégrées pour accentuer l'impact sur le développement dans les secteurs prioritaires. Le processus d'intégration de la STI s'appuie sur les synergies et complémentarités de la Plateforme (Engage) et du Fonds (Transform) par le biais des principes suivants, qui sont directement exploitables :

- Référentiel de solutions de développement axées sur la technologie - Un mécanisme ouvert sera créé dans la Plateforme (Engage) pour capter les solutions de développement financées par le Fonds (Transform) et celles présentées sur ladite plateforme. La base de données sur les solutions de développement ne fournira pas uniquement à la BID des solutions pour répondre aux besoins répertoriés tout au long du processus de la SPPM ou à ceux que requiert directement la SPPM. Elle renforcera également l'offre du processus d'appariement de la Plateforme (Engage) dans lequel tout pays du monde peut trouver une solution à ses problèmes.
- Appel spécial à des solutions innovantes via la Plateforme (Engage) pour satisfaire les besoins pressants des pays membres par le biais de la SPPM. L'appel sera préparé et lancé en consultation avec les responsables nationaux et l'équipe STI au cours de la prochaine phase de mise au point de la SPPM.
- Élargissement de l'approche axée sur la demande par le biais d'appels à l'innovation - À la faveur de son service d'appel à l'innovation et de son processus de sélection large et intégré, la

Plateforme (Engage) s’attaquera aux défaillances du marché décelées dans les pays membres et tirera parti des innovations et des nouvelles technologies ayant le potentiel de venir à bout des principaux problèmes de développement auxquels sont confrontés les pays membres. En appoint, le Fonds (Transform) fournira les ressources financières pour piloter, mettre à l’échelle et commercialiser ces innovations pour en faire des solutions de développement pouvant être intégrées aux interventions de développement et les opérations sectorielles de la BID.



Programmes d’initiatives STI

L’objectif général de ce programme est d’aider les pays membres et les communautés musulmanes établies dans des pays non-membres à répondre à leurs nouveaux besoins, en tirant parti de solutions STI innovantes pour la réalisation des ODD tels que faim zéro, énergie, santé, agriculture, éducation, eau potable et assainissement, industrie, innovation et infrastructures.

Le programme d’initiatives réalise cet objectif en fournissant des modèles et des solutions de développement éprouvés qui répondent aux besoins des pays membres.

L’intégration du Programme d’initiatives STI aux opérations de la BID offre une possibilité de synchronisation des actions déployées dans d’autres pratiques mondiales pour répondre efficacement aux besoins des pays membres. Il peut servir à l’intégration de la STI par la création de nouveaux secteurs d’activité grâce à l’incubation d’initiatives innovantes en partenariat avec les pôles régionaux. Les liens peuvent être exploités par le recensement de projets STI mutuellement bénéfiques et le financement conjoint d’interventions dans le cadre des programmes de la Banque, du cycle des projets et de la SPPM. Les types d’interventions dans lesquelles le Programme d’initiatives STI pourrait être engagé sont le renforcement des capacités, l’amélioration des infrastructures STI (équipements et logiciels), la formulation de politiques et l’acquisition de technologies, entre autres.



C. Dispositions financières

La disponibilité et l'alignement des instruments de financement sur les objectifs STI sont une dimension mise en exergue dans la Politique STI, et qui a d'importantes conséquences sur la durabilité et l'impact des activités de la BID. Des ressources doivent être mises à disposition pour l'exécution des projets STI directs et l'intégration des volets STI dans des projets sectoriels. Cette situation appelle des dispositions et procédures de financement novatrices adaptées à la STI.

Cette section s'appuie sur un examen approfondi des options de financement offertes dans le monde et par la BID, et définit le plan de mise en œuvre d'une nouvelle disposition financière pour renforcer la promotion de la STI dans les pays membres ainsi que les actions entreprises en vue de son intégration aux opérations de la Banque. Elle présente brièvement un ensemble de recommandations à mettre en œuvre en deux phases. Dans la première qui s'étale de 2022 à 2023 en tant que phase d'introduction, 2 % de l'enveloppe approuvée pour le financement des opérations seront réservés à des programmes STI conformément au système de financement ordinaire de la Banque (modalité d'emprunt). L'augmentation progressive de ce pourcentage dépendra d'une évaluation rigoureuse des résultats de la première phase. La deuxième phase qui durera de 2024 à 2025 et s'appuiera sur les enseignements tirés de la première, sera mise en œuvre avec un éventail plus large d'instruments financiers (voir les détails ci-dessous). Des examens réguliers et à mi-parcours détermineront la transition effective entre les deux phases de ce plan et permettront de procéder à des ajustements.

Allocation pour le financement des opérations (ROC)

Le principal mécanisme de la BID est le financement des opérations au titre duquel au moins 2 % du montant global seront consacrés à la STI et dont l'exécution qui interviendra à partir de 2022 conformément aux procédures de la Banque sera confiée aux pôles régionaux. Sous réserve d'une

évaluation, ce chiffre peut augmenter progressivement pour atteindre 10% à l'horizon 2025. Les augmentations annuelles dépendront des résultats de l'examen à mi-parcours et des évaluations (à la fin de la deuxième année de mise en œuvre). Par ailleurs, des options de financement mixtes comprenant des prêts, des subventions, des fonds propres et des partenariats seront envisagées dans certaines situations. La BID continuera d'inciter les pays membres à placer la STI au cœur de l'agenda de développement et à augmenter les allocations budgétaires à la STI.

Subventions

La BID accorde des subventions aux pays membres dans le cadre des programmes STI actuels comme celui des initiatives STI et le Fonds (Transform). Les subventions STI resteront en vigueur en attendant d'être renforcées durant la période de mise en œuvre. Le financement participatif peut également permettre de mobiliser des ressources pour des investissements communs et d'attirer des investisseurs en capital-risque pour d'autres innovations. Les options de financement participatif seront envisagées dans la phase 2 de la mise en œuvre du projet.

Tableau 1 : Résumé des recommandations pour les financements STI

Mécanisme	Catégorie d'instrument	Recommandation	Phase
Financement opérationnel (ROC)	Prêt	Allocation de 2% à la STI à partir de 2022. Augmentation progressive jusqu'à 10 % en 2025/2026 (sous réserve de l'examen à mi-parcours).	Phase 1 : 2022/2023)
Fonds (Transform) et Programme d'initiatives STI	Subventions et capitaux propres	Les subventions STI resteront en vigueur en attendant d'être renforcées durant la période de mise en œuvre.	
FAD	Prêts	Appui aux efforts de mobilisation de ressources pour la mise en œuvre des interventions STI dans les projets SPPM	
FSID	Prêts	Appui à la recherche et au développement des infrastructures	Phase 2 : 2024/2025)
SID	Fonds propres, crédit-bail et quasi-fonds propres	Appui au financement du développement d'infrastructures STI telles que les centres d'incubation, parcs scientifiques, usines de fabrication, etc.	
LLF	Subventions et prêts	Appui aux projets STI alignés sur les trois principaux axes d'intervention que sont la santé, l'agriculture et les infrastructures de base	
FIBA	Financement des actifs des Awqaf	Appui aux entreprises STI rentables	
Financement participatif	Subventions	Sera utilisé pour la collecte de fonds pour des investissements communs et pour attirer des investisseurs en capital-risque pour d'autres innovations	

Options de financement mixte

Le Fonds LLF (Lives and Livelihoods Fund) associe les subventions des donateurs et les ressources ordinaires en capital (ROC) pour des financements concessionnels en faveur des pays membres de la BID, en ciblant la santé (ODD 33), l'agriculture (ODD 2) et les infrastructures de base (ODD 6

et 9). Le Fonds LLF offre la possibilité de promouvoir des projets STI en cohérence avec les trois principaux domaines d'intervention. À l'inverse, le Fonds d'investissement des biens awqaf (FIBA) est un fonds waqf qui finance l'édification de biens immobiliers pour une durabilité à long terme. Des accords de collaboration seront étudiés dans la phase 2 afin de mobiliser les ressources du Fonds LLF et du FIBA pour promouvoir la STI dans les pays membres..

Autres options de prêt

Le FAD s'appuie sur les capacités des investisseurs du secteur privé pour mobiliser des ressources et créer de bonnes synergies pour un impact conjoint. Ce fonds sera pris en considération pour la mobilisation de ressources destinées à appuyer les interventions STI pour les projets SPPM à partir de la phase 1. La SID et le FSID proposent des options de prêt spécialisées visant à promouvoir le secteur privé. Ces options seront étudiées plus en détail au cours de la phase 2 de la mise en œuvre pour le financement des projets de recherche et d'innovation ainsi que le développement d'infrastructures STI telles que les centres d'incubation, parcs scientifiques et usines de fabrication entre autres, dans le cadre du cycle des projets ou de la SPPM.

3.2. Appui aux écosystèmes STI dans les pays membres

En guise de contribution au développement de systèmes nationaux d'innovation dans les pays membres de la BID, des programmes et instruments d'innovation stratégiques seront mis en œuvre. Ils varieront en fonction des différentes capacités acquises par les acteurs des systèmes dans les pays membres, et en particulier, selon la transition des entreprises de la catégorie technologiquement marginalisée vers celle des adopteurs dynamiques et finalement celle des innovateurs. Ainsi sera facilité le classement de l'écosystème STI des pays membres à différents niveaux, avec un ensemble d'instruments sur lesquels la BID s'appuiera pour les promouvoir.

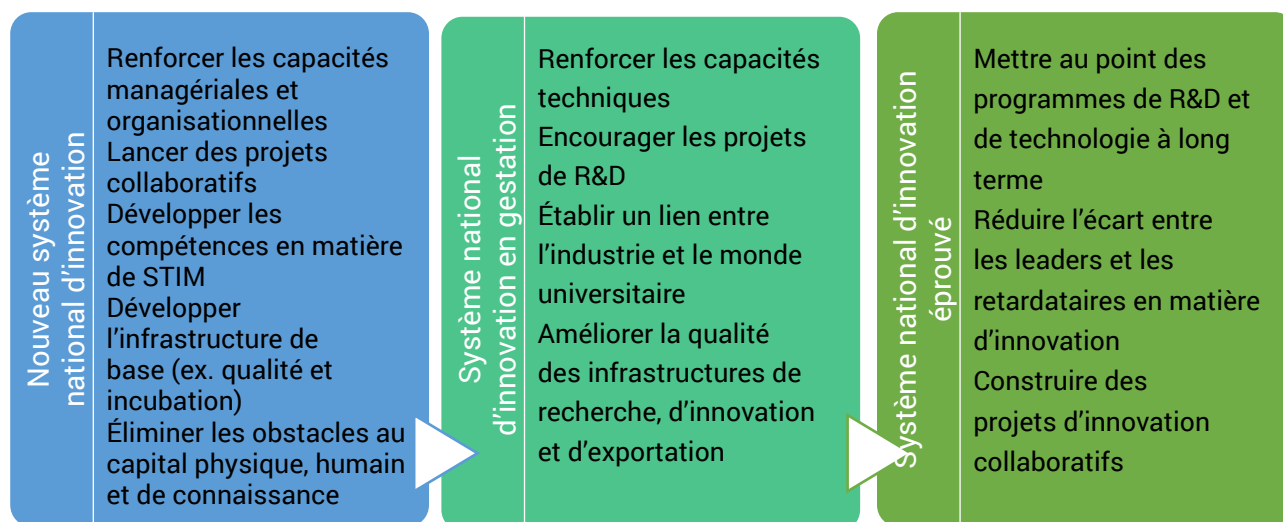
De nombreux pays en développement épuisent leurs systèmes de gouvernance et leurs ressources dans le processus de reproduction des systèmes nationaux d'innovation de pays plus avancés. Ceci peut donner naissance à des politiques mal adaptées aux besoins de l'industrie et à des instruments fragmentés et mal orientés. La Banque islamique de développement met au point un ensemble de mesures pour les pays membres privilégiant la mise en œuvre d'instruments stratégiques selon une trajectoire de développement graduelle, en élargissant le dosage des politiques en fonction des capacités du secteur privé, des décideurs et des institutions. Le rôle de la BID dans le dispositif de réponse consistera à : i) mobiliser des ressources par le biais d'investissements directs et de partenariats ; ii) apporter une assistance technique pour la conception, la mise en œuvre et le suivi des projets ; iii) favoriser la mise en réseau avec des organisations internationales pour offrir des possibilités de collaboration entre les pays membres afin de leur permettre de relever les défis ; iv) sélectionner des programmes stratégiques à mettre en œuvre directement au profit de tous les pays membres ; et v) sensibiliser sur la nécessité de mettre au point un ensemble bien conçu d'instruments de politique STI, et promouvoir l'appropriation par les pays..



3.2.1. Niveaux de développement des systèmes nationaux d'innovation

Les pays qui sont à des stades de développement similaires partagent les mêmes difficultés liées à la nature des activités d'innovation, à la capacité de mise en œuvre et aux conditions cadres, toutes contraintes qui déterminent le dosage des politiques. Cependant, les combinaisons d'instruments varient sur un continuum de renforcement des capacités. La figure 4 présente trois stades de développement essentiels des systèmes nationaux d'innovation, tels qu'articulés par la Banque mondiale dans sa publication intitulée (The Innovation Paradox), ainsi que les besoins essentiels partagés par les pays placés à ces niveaux de développement. Les sous-sections suivantes présentent en détail chaque niveau de développement.

Fig. 4 - Besoins en fonction du niveau de développement du système national d'innovation



Nouveau système national d'innovation

Ce type de système est prédominant dans les pays à revenu faible et moyen inférieur et se caractérise par son éloignement de la frontière technologique. Le principal symptôme du système est que les activités STI sont ponctuelles ; les acteurs du système mènent peu de R&D formelle et les entreprises présentent des pratiques managériales et organisationnelles de base qui limitent l'innovation. Dans ces systèmes, le brevetage n'existe pratiquement pas, tandis que la participation aux exportations est faible, et lorsqu'elle existe, elle porte sur des produits primaires.

Dans cette perspective, pour les pays dont le système national d'innovation est moins développé, la Politique STI sera principalement axée sur des domaines tels que le développement des ressources humaines (notamment la promotion des capacités de gestion et d'organisation, ainsi que des compétences en matière de STIM), l'amélioration de l'infrastructure STI de base (modernisation des machines, essais/normes) et le renforcement des conditions-cadres générales (garantissant par exemple un niveau suffisant de concurrence et de protection de la propriété intellectuelle).

Systèmes nationaux d'innovation en gestation

Ce type de système est répandu dans les pays à revenu moyen et supérieur. Le principal symptôme du système est l'intensification de la R&D et de la technicité des produits de la connaissance ; néanmoins, l'innovation est fondamentalement progressive et les nouvelles technologies et projets d'innovation complexes en sont à leurs premiers balbutiements. Dans ces systèmes, les entreprises commencent à participer au secteur technologique avec une plus forte présence des exportations de produits manufacturés et de services, et une participation précoce à la chaîne de valeur mondiale. Il existe également quelques dérivés universitaires et des brevets.

Le dosage des politiques pour ce groupe devrait porter sur : i) la promotion de politiques STI qui favorisent les investissements dans la recherche avancée et les capacités technologiques ; ii) le renforcement des liens entre les acteurs des systèmes nationaux d'innovation (industries/universités) ; iii) la promotion d'une plus grande capacité d'absorption dans les entreprises, et iv) l'élimination d'autres obstacles systémiques à l'innovation.

Systèmes nationaux d'innovation éprouvés

Ce type de système est répandu dans les pays à revenu élevé. Sa principale caractéristique est qu'un nombre important d'entreprises a atteint la frontière technologique. Avec un système national plus

mature, les politiques d'innovation se focalisent sur la promotion de la mise au point de nouvelles technologies et l'appui aux projets innovants de plus en plus complexes, tout en continuant de renforcer la capacité d'absorption des petites et moyennes entreprises (PME) à la traîne. Dans ce système, il existe un nombre important de dérivés universitaires, un grand nombre d'entreprises exportatrices et une large participation aux chaînes de valeur mondiales.

Le dosage des politiques est recommandé comme suit : i) Politiques d'innovation axées sur la promotion de la mise au point de nouvelles technologies et l'appui aux projets innovants de plus en plus complexes, tout en continuant de renforcer la capacité d'absorption des petites et moyennes entreprises (PME) à la traîne. ii) Promotion du développement de technologies avancées ; iii) Encouragement de la recherche et de l'innovation collaboratives par tous les acteurs ; iv) Promotion d'une culture de l'innovation dans l'ensemble des secteurs privé et public.

3.2.2. Options d'appui aux pays membres

Cette sous-section présente de manière détaillée les principaux types d'instruments de politique STI⁴ qui seront utilisés pour accompagner les pays membres. Ces instruments seront mis en œuvre en fonction du stade de développement du système national d'innovation du pays membre ainsi que de ses différents facteurs contextuels.

A. Appui stratégique

L'appui stratégique sera apporté à la suite des évaluations et du classement STI des pays membres, par le biais d'un accompagnement pratique pour la formulation, la mise en œuvre et l'évaluation des réformes qui améliorent la qualité de leurs instruments, politiques et systèmes de recherche et d'innovation. Ce soutien est axé sur les meilleures pratiques, l'expertise indépendante de haut niveau et l'orientation à la demande des pays membres. Ceci est conforme au résultat 2.1 du cadre de résultats de la STI sur le renforcement de la gouvernance des systèmes STI encouragés dans les pays membres de la BID.

Un exemple de l'utilisation de cet instrument est le partenariat actuel avec l'UNESCO dans le cadre duquel, grâce à la méthodologie GO-SPIN, les systèmes STI des pays membres sont cartographiés pour répertorier les lacunes, renforcer les capacités des décideurs politiques et déterminer les domaines stratégiques d'intervention. De même, les tournées entreprises par la BID servent l'objectif stratégique de sensibilisation à la nécessité de promouvoir la STI et d'augmenter les investissements nationaux dans la STI, ce qui crée une demande pour un tel soutien.



4 Cirera, Xavier, Jaime Frias, Justin Hill, and Yanchao Li. "A Practitioner's Guide to Innovation Policy: Instruments to Build Firm Capabilities and Accelerate Technological Catch-Up in Developing Countries." (2020).

B. Subventions à l'innovation

Les subventions représentent l'allocation directe de fonds aux acteurs de la STI pour financer entièrement ou partiellement les projets STI. Les modalités de subvention sont essentiellement définies suivant des paramètres tels que le mécanisme de sélection, l'envergure, la durée, les activités éligibles, les procédures de paiement et les mécanismes de livraison. La subvention à la collaboration est une modalité importante qui vise à encourager les entreprises et les organisations à collaborer, au lieu d'appuyer les entreprises individuelles qui lancent des projets de leur propre chef. Par conséquent, elle est conforme au résultat 2 du cadre de résultats de la STI : Renforcement des systèmes STI dans les pays membres de la BID, et au résultat 3 : Création d'un partenariat fonctionnel pour la STI.

L'utilisation de cet instrument est illustrée par les subventions pour l'innovation et la STI octroyées par le Fonds (Transform) et le Programme d'initiatives STI.

C. Incubateurs

L'incubation est un processus dont le but est de promouvoir le développement de nouvelles entreprises et d'entreprises en phase de démarrage. Les incubateurs visent à créer pour les entrepreneurs un environnement favorable au stade du démarrage de leurs activités, afin de réduire les coûts de lancement, renforcer la confiance et les capacités de l'entrepreneur, et lui faciliter l'obtention des ressources nécessaires au lancement et à la croissance de son affaire. Les incubateurs associent généralement l'espace physique et les services de conseil. Les objectifs les plus courants des programmes d'incubation sont l'amélioration du climat propice à l'entreprise d'une communauté, la commercialisation de nouvelles technologies et la création de richesses pour les économies locales et nationales. Par conséquent, cet instrument est conforme au résultat 2.3 sur le renforcement de la recherche, de l'innovation et du développement des infrastructures technologiques pour la promotion de l'entrepreneuriat.

D. Services de conseil aux entreprises et de vulgarisation technologique

Les services de conseil aux entreprises consistent en des conseils dans des domaines tels que les services financiers et comptables, la gestion des ressources humaines, le marketing et la publicité, les stratégies de fixation de prix, la gestion de la chaîne d'approvisionnement, la gestion de la qualité ou les services juridiques. Les services de vulgarisation technologique constituent un type important de services de conseil. Parmi les services de vulgarisation technologique les plus courants, figurent la gestion de la qualité et l'efficacité des processus (comme la production allégée), la gestion des impacts environnementaux et de la consommation d'énergie, les conseils sur l'achat et l'installation de nouvelles technologies, les conseils sur l'optimisation de l'utilisation des technologies existantes, le développement de nouveaux modèles d'entreprise, la R&D et la commercialisation, l'accréditation pour les normes ISO et les normes techniques, et plus généralement la numérisation. Par conséquent, cet instrument est aligné sur le résultat 2.2 du cadre stratégique STI sur le renforcement des capacités en ressources humaines pour la main-d'œuvre nécessaire à un système STI fonctionnel, et le résultat 2.3 relatif au renforcement de la recherche, de l'innovation et du développement des infrastructures technologiques pour la promotion de l'esprit d'entreprise.

E. Établissement de bureaux de transfert de technologie

Le transfert de technologie implique le transfert et la diffusion de technologies et de connaissances générales et spécifiques aux entreprises. Les bureaux de transfert de technologie aident à : répertorier les technologies prêtes à être commercialisées ; recenser les entreprises à même de bénéficier d'une technologie particulière ; fournir des services consultatifs liés aux droits de propriété intellectuelle aux chercheurs et aux entreprises ; gérer l'interaction entre les entreprises et les organisations pourvoyeuses de connaissances. Par conséquent, cet instrument est conforme au résultat 2.3 sur le renforcement de la recherche, de l'innovation et du développement des infrastructures technologiques pour la promotion de l'entrepreneuriat. .

F. Centres technologiques et d'excellence

Les centres technologiques et les centres d'excellence sont des infrastructures publiques ou publiques-privées destinées à fournir des services de recherche, de vulgarisation technologique et de formation professionnelle. Ils ont tendance à être spécifiques à un secteur et à accumuler une expertise technique considérable dans un secteur, contribuant souvent à développer de nouvelles solutions technologiques ou à adapter les technologies existantes du marché aux besoins de l'industrie nationale. Par conséquent, cet instrument servira au renforcement des capacités des ressources humaines pour un système STI fonctionnel, et renforcera la recherche, l'innovation et le développement des infrastructures technologiques pour la promotion de l'esprit d'entreprise. Un exemple de l'utilisation de cet instrument à la BID est l'actuel Centre d'excellence en Malaisie qui se focalise sur cinq domaines clés, à savoir : la science, la technologie et l'innovation, la finance islamique, le transfert de technologie, la mobilisation des ressources et l'industrie halal.

G. Réseaux d'innovation

Les politiques de soutien aux réseaux sont des mesures visant à promouvoir ou à maintenir les liens entre les entreprises ou les pourvoyeurs de connaissances. Les activités sont généralement centrées sur un sujet technologique ou un problème précis, essentiellement dans le but de partager des connaissances et des informations. Les réseaux peuvent se focaliser sur différents aspects de l'innovation. Certains impliquent des formes d'innovation relativement simples : par exemple, des groupes de PME qui s'engagent dans des (groupes d'apprentissage) partageant leurs connaissances et leurs expériences et s'encourageant mutuellement. D'autres réseaux sont beaucoup plus axés sur les technologies d'avant-garde et partagent des informations sur les percées technologiques.

H. Renforcement du capital humain

La principale question stratégique abordée par cet instrument est la nécessité de renforcer les capacités des ressources humaines, et en particulier la base de connaissances nationales dans les domaines et disciplines considérés comme les plus étroitement liés au développement économique, les liens interpersonnels et internationaux, et de s'attaquer aux inégalités sociales. Par conséquent, cet instrument est aligné sur le résultat 2.2 portant sur le renforcement des capacités des ressources humaines pour un système STI fonctionnel.



3.3. Partenariats pour l'impact

Le Programme de développement durable à l'horizon Agenda 2030 reconnaît l'importance de la science, de la technologie et de l'innovation (STI) pour le développement, et a établi de nouveaux principes et objectifs de coopération internationale pour aider à renforcer les capacités STI des pays en développement en vue de la réalisation des objectifs de développement durable (ODD). Conformément au P5P, la BID s'appuiera sur des partenariats internes et externes pour mobiliser des ressources, partager des connaissances et créer des synergies afin de promouvoir la STI dans les pays membres. En interne, le Département STI travaillera avec toutes les unités du Groupe pour tirer parti de l'avantage comparatif des fonctions et entités existantes afin de promouvoir les interventions STI. Au plan extérieur, le Département établira des partenariats d'envergure avec les partenaires au développement, notamment les agences des Nations unies, les BMD, les organisations de la société civile et le secteur privé, afin de mobiliser des ressources techniques et financières pour la STI.

Cette section met en lumière les principaux acteurs qui accompagnent les pays en développement dans le domaine de la STI grâce à l'analyse de l'aide publique au développement liée à la STI, de la STI dans la philanthropie et des initiatives des Nations unies relatives à la STI.

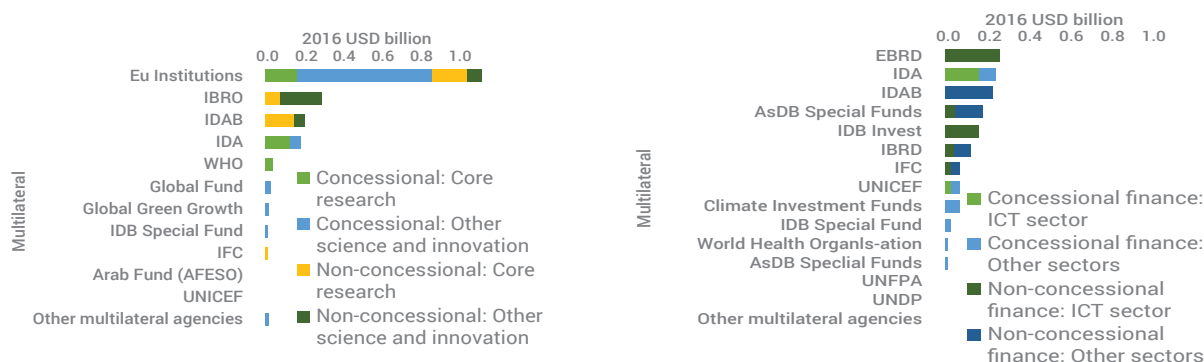
Science, technologie et innovation dans l'aide publique au développement

Cette sous-section met l'accent sur l'aide publique au développement pour la STI provenant d'organisations multilatérales, car ce sont les partenaires les plus susceptibles de contribuer par leurs connaissances, leur expertise et leurs ressources à la réalisation de l'objectif de la BID ; en outre, ces partenaires sont au centre de la Politique STI. Selon le rapport 2019 de l'OCDE⁵, le volume global des financements pour le développement pour la STI a fluctué entre 11 et 17 milliards de dollars des États-Unis ces dernières années. Ces fluctuations sont dues à la volatilité des financements non concessionnels. Les financements concessionnels en faveur de la STI s'élèvent à 10,5 milliards de dollars des États-Unis par an, soit 5,9 % du volume global consenti par les membres du Comité d'aide au développement, les organisations multilatérales et les autres pays. Les financements non concessionnels représentent une infime part du financement total du développement, mais ils se chiffrent tout de même à près de 3 milliards de dollars des États-Unis par an, sans compter les crédits à l'exportation. Les financements non concessionnels consistent principalement en des prêts accordés par des banques multilatérales de développement pour des projets d'infrastructure liés à la technologie, par exemple dans le domaine des TIC et des énergies renouvelables, et en des investissements visant à renforcer la capacité technologique et d'innovation des pays.

La Figure 5 montre la répartition des décaissements des organisations multilatérales pour l'appui à la science, la technologie et l'innovation. Les principaux pourvoyeurs de financements non concessionnels pour la STI sont la Banque asiatique de développement, les institutions de l'UE (y compris la BERD), la Banque interaméricaine de développement (BlaD) et la Banque mondiale (BIRD et SFI).

5 Connecting ODA and STI For Inclusive Development: Measurement Challenges From A DAC Perspective (<https://doi.org/10.1787/22220518>)

Fig. 5 - Principaux pourvoyeurs de financements pour la science et l'innovation (à gauche) et la technologie (à droite), 2016.



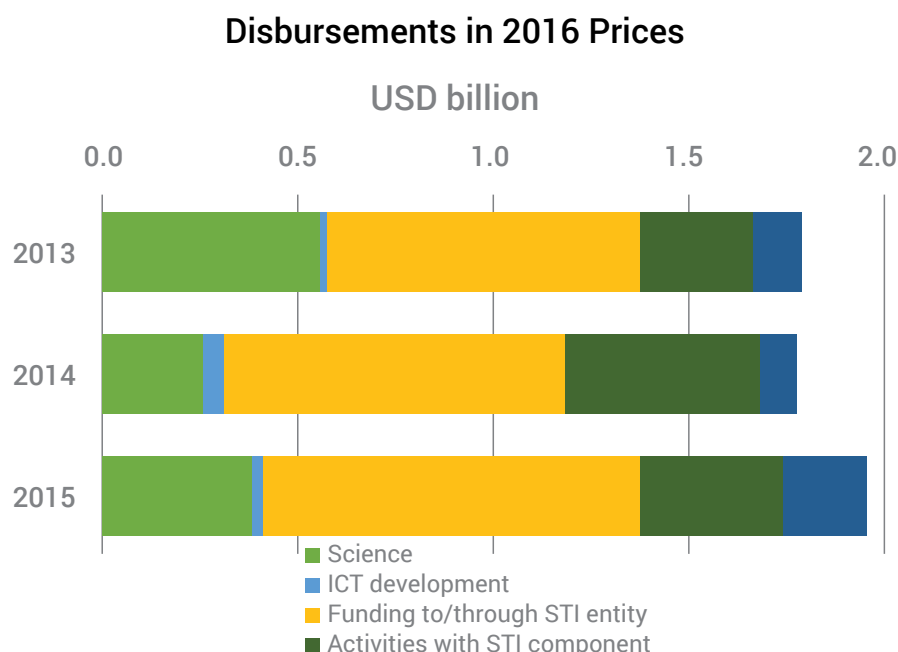
Sur la base des informations ci-dessus, deux des principaux partenaires potentiels de la BID figurent dans ce groupe de donateurs :

- La Banque mondiale est un acteur clé de l'APD ; en outre, elle est en première ligne dans presque tous les secteurs STI retenus, en particulier les communications et la recherche agricole. Outre le potentiel de cofinancement des projets, la Banque mondiale est un partenaire de connaissance précieux grâce à son travail de promotion de la compétitivité, de l'innovation et de l'esprit d'entreprise. L'unité ETIFE (Entreprises, entrepreneuriat et innovation) de la Banque mondiale produit des études analytiques spécialisées et des rapports sur les meilleures pratiques, le diagnostic des écosystèmes, l'appui aux politiques et aux institutions, la production d'évaluations d'impact et le soutien à la mise en œuvre des opérations STI dans les pays emprunteurs.
- La Banque interaméricaine de développement s'emploie au renforcement du noyau des systèmes STI. Elle est en tête dans l'appui financier dans les catégories (Recherche/institutions scientifiques) et se classe deuxième dans la catégorie (Recherche et développement technologique). Le Guyana et le Suriname sont membres de la BID mais aussi de cette banque, ce qui permet de tirer parti de l'expertise de longue date de la BID dans la mise au point des systèmes STI des pays d'Amérique latine au profit de ces deux pays. En outre, la Banque interaméricaine de développement gère le (laDB Lab) depuis plus de 28 ans (avant 2018 en tant que fonds d'investissement multilatéral) qui recèle un grand potentiel de synergies, de complémentarités et de partage de bonnes pratiques et d'enseignements, puisque ces deux fonds ont en commun l'objectif primordial de financement des projets innovants et des entreprises en phase de démarrage, et de promouvoir les écosystèmes d'innovation et d'entrepreneuriat.

Science, technologie et innovation dans la philanthropie

- Une grande partie des produits de la philanthropie sert à financer la STI. Le rapport de l'OCDE estime la part de la philanthropie privée pour le développement à 8 milliards de dollars des États-Unis par an. Bien que ces ressources soient encore modestes par rapport au financement officiel du développement, les fondations sont en train de devenir des partenaires clés dans des secteurs déterminés, notamment celui de la santé. Sur la base des ressources dépensées par 143 fondations au cours de la période 2013 à 2015 (Fig.6), la part des fondations était la troisième source de financement dans les secteurs de la santé et de la santé reproductive. Près d'un quart des financements fournis par les fondations est destiné aux activités et initiatives STI.

Fig. 6 - Financement philanthropique de la STI (2013-2015)



De 2015 à 2018, le plus grand donateur de philanthropie privée dans les secteurs STI sélectionnés est la Fondation Bill & Melinda Gates. Au cours de cette période, elle a fait don de plus de 713 millions de dollars des États-Unis. En deuxième position, très loin derrière, (Wellcome Trust) a donné environ 52 millions de dollars des États-Unis. Le troisième plus grand donateur est la Fondation Michael & Susan Dell, avec 23 millions de dollars des États-Unis au cours des trois dernières années⁶.

Le tableau 2 ci-dessous présente un résumé des financements annuels moyens apportés par les organisations philanthropiques privées de 2015 à 2018 pour certaines catégories de STI. Sur la base de ces informations, deux principaux partenaires potentiels pour la BID sont repérés dans ce groupe :

- Le rôle prépondérant de la Fondation Bill & Melinda Gates est clair. Elle arrive en tête dans le financement de la majorité des catégories STI évaluées et consacre la plupart des ressources économiques à l'appui à la recherche agricole. C'est aussi l'organisation qui octroie le plus de fonds par le biais du système multilatéral, avec 1160 millions de dollars des États-Unis en 2018, et avec laquelle la BID entretient des relations dynamiques.
- (Wellcome Trust), une organisation caritative basée au Royaume-Uni, finance la recherche, de la découverte à l'impact, dans les domaines des sciences biomédicales, de la santé de la population, de l'innovation médicale, des sciences humaines et sociales et de l'engagement public, d'où sa position de leader dans la catégorie (Recherche médicale). Elle collabore fréquemment avec le système multilatéral, et se place au quatrième rang pour les fonds mobilisés par le système multilatéral avec 8,6 millions de dollars des États-Unis en 2018.

6 Données collectées le 7 septembre 2020 de https://stats.oecd.org/Index.aspx?DataSetCode=DV_DCD_PPFD

Tableau 2 : Flux financiers philanthropiques destinés à la STI

Secteur	Donateurs	Flux financiers \$ (moyenne de 2015 à 2018)
Recherche agricole	Fondation Bill & Melinda Gates	121,7266532
	Fondation McKnight	1,771465004
	Fondation H&M	1,181552257
Recherche médicale	Fondation Bill & Melinda Gates	16,21491273
	Wellcome Trust	13,2279631
	Fondation William & Flora Hewlett	0,402406039
Communications, Total	Fondation Bill & Melinda Gates	25,6640925
	BBVA Microfinance Foundation	2,064707
	Fondation Ford	0,685553
Recherche sur l'éducation	Fondation Michael & Susan Dell	5,794693355
	Fondation William & Flora Hewlett	3,049383222
	Fondation Oak	2,980635812
Institutions de recherche/scientifiques	Fondation Bill & Melinda Gates	13,19535669
	Dutch Postcode Lottery	1,758149525
	Fondation Conrad N. Hilton	0,689250817

Science, technologie et innovation à l'ONU

Sur la base de l'analyse de 1 600 activités liées à la science, à la technologie et à l'innovation dans 20 agences des Nations unies⁷, on estime que le système des Nations unies consacre environ 2 600 équivalents temps plein, un budget annuel d'environ 1 milliard de dollars des États-Unis et un stock de ressources d'environ 120 milliards aux bénéficiaires (50 milliards de subventions et de fonds d'affectation spéciale et 70 milliards en prêts et crédits provenant exclusivement de la Banque mondiale). Sept agences des Nations unies accueillent la plupart des initiatives STI primaires : la Banque mondiale, la FAO, l'UIT, l'OMPI, l'ONU Environnement, l'UNESCO et l'ONUDI (par ordre décroissant de budget pour les initiatives STI primaires). Elles reçoivent la majeure partie du budget estimé et des ressources des bénéficiaires pour les initiatives STI (primaires). Les initiatives STI (dont les initiatives (secondaires)) mobilisent au total environ 15 % du personnel et du budget,

⁷ Menées en 2017 par l'Équipe de travail interagences sur les ODD (https://sustainabledevelopment.un.org/content/documents/147462017.05.05_IATT-STI-Mapping.pdf)

et près de 30 % des ressources des bénéficiaires dans ces agences. D'autres agences, comme la CNUCED, l'UNICEF, le PAM, l'OMS et l'UNOSSC, ont des activités STI axées sur des domaines spécialisés et de moindre envergure (en raison des données limitées soumises entre autres, selon l'analyse mentionnée ci-dessus). L'analyse de chaque domaine STI a permis d'identifier quatre des principaux partenaires potentiels pour la BID, à savoir :

- L'UNESCO qui soutient activement les pays dans l'adoption de stratégies STI en tant que parties intégrantes de nos stratégies nationales de développement durable par le biais de diagnostics politiques, de l'assistance technique, de la compilation de données et la production de rapports, ainsi que par le renforcement des capacités. En outre, l'Institut de statistique de l'UNESCO est un acteur clé dans l'agrégation et le renforcement des capacités pour la collecte de statistiques nationales, notamment sur l'éducation et la R&D. Enfin, l'enseignement des STIM (sciences, technologies, ingénierie et mathématiques) et l'EFTP (enseignement et formation techniques professionnels) font l'objet d'une grande partie du renforcement des capacités de l'UNESCO, notamment en ce qui concerne l'égalité des sexes.
- L'OMPI qui est le principal acteur mondial travaillant sur les questions de propriété intellectuelle. Il s'agit d'un partenaire essentiel pour renforcer les capacités des pays membres en ce qui concerne l'utilisation de cadres appropriés en matière d'investissement et de propriété intellectuelle (PI) afin de promouvoir les partenariats et le transfert de nouvelles technologies.
- La CNUCED qui intervient également dans le renforcement des systèmes STI nationaux en apportant une assistance technique pour déterminer les principales forces et faiblesses de leurs systèmes d'innovation et établir des priorités stratégiques pour leur développement. Les activités de formation de la CNUCED viennent en appui à ces activités en tant que moyen de renforcer les capacités d'élaboration des politiques STI dans les pays en développement.
- L'UNTBLDC est un partenaire potentiel dont l'objectif principal est de faciliter l'identification, l'utilisation et l'accès des PMA aux technologies appropriées.

Réseau des solutions de développement durable et STI

Le Réseau de solutions pour le développement durable (SDSN) mobilise les instituts universitaires et de recherche du monde entier et s'appuie sur leur potentiel pour aider à la réalisation des ODD et de ceux de l'accord de Paris. Ce réseau est également un partenaire potentiel étant donné qu'il reconnaît le positionnement et le rôle des universités dans la mise au point de nouvelles technologies, de modèles d'entreprise et de cadres de gouvernance, ainsi que leur capacité à mobiliser diverses parties prenantes au sein de l'écosystème, notamment les gouvernements, le secteur privé, la société civile et les organisations internationales. La BID peut s'appuyer sur l'existence de réseaux nationaux, régionaux et thématiques pour accompagner les pays membres dans le domaine de la recherche et des solutions STI innovantes.

4. Rôles et responsabilités dans la mise en œuvre

Le Département STI jouera un rôle de premier plan dans la mise en œuvre de la STIOS, en collaboration avec les unités concernées de la Banque. Cette section donne un aperçu des rôles et responsabilités des principales parties prenantes et unités de la Banque dans la mise en œuvre de la STIOS.

Département STI

Le Département sera responsable de la mise en œuvre globale, de la coordination, du suivi, et de l'évaluation de la stratégie opérationnelle STI. À cet égard, il mettra au point des plans d'exécution annuels, fixera des objectifs et élaborera des rapports annuels pour un apprentissage et une amélioration continus. Le Département exploitera les partenariats stratégiques au profit des pays membres et s'engagera dans l'élaboration et la conception de nouvelles politiques thématiques et sectorielles dans le but d'intégrer la STI.

Au niveau de la programmation, le Département jouera un rôle essentiel dans la préparation des SPPM, en participant au processus d'inventaire, aux réunions consultatives, aux missions sur le terrain et à la préparation de l'évaluation STI par pays. Le Département joindra également ses efforts à ceux du Département Recherche économique et statistiques et du DoST pour s'appuyer sur les informations pertinentes de l'évaluation STI en vue de déterminer le diagnostic pays et toutes les étapes de la CVM. Le Département STI fournira l'expertise et la supervision pour l'alignement des profils de projet de la SPPM avec le cadre stratégique STI.

Le Département STI apportera son soutien dans la préparation et la mise en œuvre des projets d'investissement sur la base des points d'accès établis, collaborera avec les champions STI dans les pôles régionaux, et interviendra en tant que point focal pour les éclaircissements techniques sur l'intégration de la STI à tous les niveaux de développement des projets. Il participera également aux mécanismes d'examen par les pairs du QRAG et du Comité de gestion des opérations pour s'assurer qu'une analyse STI adéquate est effectuée, et que des normes de haute qualité sont appliquées dans la préparation des projets. En outre, le Département participera au suivi et à l'évaluation des projets et examinera les performances par rapport aux indicateurs du cadre de résultats de la STI.

Conseil scientifique consultatif

L'objectif général du Conseil scientifique consultatif est de fournir au président et aux directeurs généraux des organisations de la BID des conseils sur la science, la technologie et l'innovation (STI) pour le développement durable. Par conséquent, il donnera des orientations stratégiques dans la mise en œuvre de la stratégie opérationnelle et jouera un rôle clé dans la détermination des possibilités de mise en réseau et la promotion des partenariats stratégiques pour la mise en œuvre de la stratégie et de la coopération sur les questions liées à la STI au sein de la BID, entre les pays membres et la communauté scientifique internationale. Le Conseil scientifique consultatif fournira également des conseils stratégiques sur les nouveaux domaines de recherche dans lesquels les pays membres peuvent tirer parti des avantages de la science de pointe et jeter les bases de la croissance des entreprises et de l'industrie, sur les entrepreneurs et sur la gestion de la recherche et du développement. Il fonctionnera comme un comité technique permanent de haut niveau pour tous les aspects liés à la STI.

Complexe des programmes de pays (CPC) - Direction des produits et des partenariats (CPO)

Le CPC/CPO est le point focal pour la communication de la stratégie et des activités opérationnelles de la Banque dans les forums locaux et internationaux, et pour le maintien des relations avec les

pays membres et les autres parties prenantes stratégiques. Il veillera à ce que leurs spécialistes travaillent en étroite collaboration avec le Département STI pour intégrer les questions relatives à la STI à leurs politiques et stratégies sectorielles respectives (le cas échéant), leurs projets et leurs programmes au profit des pays membres. Les produits et solutions issus du Fonds (Transform) seront également alignés sur les opérations du CPC. En outre, le Programme de bourses d'étude et le Programme d'initiatives apporteront un soutien au renforcement des capacités dans les domaines prioritaires de la science, de la technologie et de l'innovation (STI) dans le cadre des projets liés aux pratiques mondiales. Le CPO apportera son appui en supervisant la création de partenariats pour les produits visant à renforcer l'offre de produits STI de la BID à ses pays membres et cofinanciers. Enfin, Il œuvrera au renforcement de l'écosystème d'innovation déjà établi au sein de la Banque.

Pôles régionaux

Au niveau des pôles régionaux, les champions STI accompagneront le Département STI dans l'évaluation STI. Ils offriront des connaissances de première main sur les conditions cadres du pays, les principaux enjeux, et faciliteront l'accès aux informations qualitatives et quantitatives en liaison avec les autorités gouvernementales compétentes. Les centres régionaux faciliteront également l'organisation de toutes les consultations des parties prenantes entreprises dans le cadre de l'évaluation STI. Les équipes de projet (dirigées par le champion STI et le chef d'équipe des opérations) veilleront à ce que les risques et les opportunités STI appropriés soient répertoriés pendant la phase de conception et les mesures d'atténuation correspondantes mises en œuvre pour réduire au minimum et surveiller leur impact sur le projet. Le champion STI et les chefs d'équipes des opérations travailleront en étroite collaboration avec le Département STI pour déterminer les opportunités et les difficultés dans un pays donné.

Département Communication et relations extérieures

Le Département Communication et relations extérieures est responsable de toutes les communications stratégiques externes et internes ; il veille à l'amélioration et la préservation de l'image de marque, de l'identité, et de la réputation de la Banque. En collaboration avec le Département STI, le Département Communication et relations extérieures mettra au point des supports de communication au cours de la première année de mise en œuvre de la stratégie opérationnelle, afin de s'assurer que le bon message est passé au bon public, de faire connaître et apprécier les interventions stratégiques STI prévues aux clients internes (personnel de la Banque) et externes (pays membres, partenaires et autres parties prenantes). En outre, les stratégies de communication seront continuellement améliorées, si nécessaire, pour s'adapter à l'évolution des situations.

Département Stratégie et transformation (DoST)

Le DoST est principalement chargé de définir les stratégies de haut niveau de la BID afin de préserver et renforcer sa contribution et sa pertinence par rapport aux besoins de développement de ses pays membres, tout en améliorant son profil en tant que partenaire au développement proactif et de confiance. Le DoST jouera un rôle central dans le renforcement des structures institutionnelles pour concrétiser les aspirations de la Politique STI, en favorisant les interventions stratégiques STI, l'alignement des indicateurs de performance clés (IPC) avec le P5P et le 10YSF, ainsi que l'intégration de la STI au Programme de travail annuel. Le DoST dirige également l'analyse des CVM et les volets de financement du développement alternatif (FDA). A cet égard, il facilitera les efforts de mobilisation des ressources du Département STI auprès du secteur privé par le biais du FAD, afin d'identifier et de développer des financements alternatifs pour les projets STI et autres interventions dans le cadre des SPPM. En outre, les solutions innovantes obtenues par le biais des fonds (Engage) et (Transform) peuvent être mises à profit par le DoST pour contribuer à la création

de chaînes de valeur mondiales dans des secteurs choisis ou ciblés au niveau des pays membres.

Département Budget, performance et résultats (BPRD)

Le Département Budget, performance et résultats est chargé de veiller à ce que les données relatives aux projets soient introduites dans le système au stade de l'évaluation et mises à jour dans le système OMS en fonction des besoins, ce qui favorise la collecte et l'analyse des données. À cet égard, il intégrera le cadre de résultats STI à l'OMS et l'alignera sur les IPC institutionnels en collaboration avec le Département STI. Le financement de la STI sera conçu et mis en œuvre conjointement par ces deux départements.

Département Évaluation des opérations (OED)

Ce département évalue de manière indépendante les stratégies et processus de haut niveau de la BID par pays/secteur et par thème, tant dans les pays membres qu'au sein des communautés musulmanes établies dans des pays non-membres. Il effectue des examens et des analyses approfondis pour évaluer l'efficacité des interventions de la Banque islamique de développement en matière de développement et leur alignement sur la stratégie de la Banque. L'OED participera aux examens à mi-parcours et finaux de la Stratégie opérationnelle STI, aidera à tirer des enseignements et participera à la diffusion des connaissances au sein de la BID et dans les pays membres pour contribuer à l'amélioration de l'efficacité du développement, en veillant à ce que le cadre de résultats STI soit pris en considération dans les politiques, stratégies et opérations de la BID.

Division Recherche économique et statistiques (ERS)

L'ERS facilite le renforcement des capacités statistiques des pays membres et des PMMA en particulier, en collaboration avec d'autres agences et donateurs internationaux ; entreprend des recherches économiques sur le développement dans des domaines clés pour les pays membres, tels que la stabilité des politiques gouvernementales, l'égalité dans la répartition des revenus, les tarifs et les subventions, la disponibilité des infrastructures clés et leur impact sur le développement économique global au niveau national et sectoriel ; fournit des services de conseil statistique et d'analyse pour appuyer les activités de recherche opérationnelle de la BID, notamment le développement et la maintenance des bases de données statistiques ; soutient les études de diagnostic et les stratégies de développement des pays, entre autres. Le Département STI travaillera en étroite collaboration avec l'ERS pour aligner le travail macroéconomique et de diagnostic du pays sur les études d'évaluation STI le concernant, ainsi que le cadre de résultats. L'ERS soutiendra en outre le Département STI en lui fournissant des données (suivi macroéconomique à court et moyen terme et prévisions des performances économiques des pays membres) pour lui permettre de sélectionner, classer et soutenir de manière appropriée les pays membres par des interventions axées sur des preuves.

Gestion des connaissances et apprentissage institutionnel (KMIL)

Le Département STI collaborera avec cette section de l'IIRF, afin d'intégrer pleinement la gestion des connaissances et l'apprentissage STI à la stratégie de gestion des connaissances de la Banque. La section KMIL s'engagera à promouvoir l'apprentissage et le partage en matière de STI dans l'ensemble des pôles régionaux, en plus de tirer parti de leur rôle de facilitation et de soutien aux pays membres pour promouvoir les plateformes et les programmes de gestion des connaissances, afin de répondre à leurs besoins de développement dont fait partie la STI.

5. Cadre de suivi-évaluation

Le Cadre de suivi et d'évaluation STI a pour but d'améliorer les résultats opérationnels STI, renforcer l'apprentissage institutionnel et réaliser de meilleurs résultats en collaboration avec les autres unités de la Banque et les partenaires au développement. Le Cadre renforcera donc l'apprentissage institutionnel et la redevabilité par rapport aux résultats de développement des programmes STI de la BID.

Le Département STI suivra, apprendra et s'adaptera en permanence sur la base des preuves de ce qui fonctionne. Les activités d'évaluation renforceront cet apprentissage adaptatif tout en favorisant la redevabilité pour l'obtention de résultats. Par conséquent, les objectifs du système de suivi-évaluation de la STI consistent à :

1. Favoriser l'apprentissage permanent pour orienter les décisions et améliorer les politiques, stratégies, programmes, opérations, activités et systèmes actuels et futurs ;
2. Fournir une base pour la redevabilité face aux actionnaires par rapport à l'accomplissement de la mission de développement de la STI, en évaluant systématiquement les performances et les résultats en matière de développement ; et
3. Contribuer à la transparence en évaluant systématiquement les performances et l'efficacité du développement de la BID et en diffusant les résultats de manière appropriée.

Le Cadre de résultats stratégique STI (voir le tableau 3 ci-dessous) fournit les sources les plus importantes d'indicateurs de mesure des progrès de la Politique STI de la BID. Il définit des indices pour le suivi interne des interventions STI au sein de la Banque ainsi qu'au niveau des pays membres. Ayant été mis au point pendant la période d'incertitude de la COVID19, ce cadre de résultats sera approfondi pendant la première phase de mise en œuvre en fonction de la disponibilité d'informations/indicateurs pertinents. Le cadre fourni ci-dessous sera donc considéré comme un outil d'orientation pour une mise en œuvre rapide.

Le Département STI produira régulièrement le rapport de performance STI basé sur le cadre de résultats mis à jour qui sera développé pendant la première phase de mise en œuvre. Le rapport documentera les résultats et les performances de la STI en fonction des objectifs et des indicateurs prévus.



Tableau 3 : Cadre de résultats (sous réserve d’ajustements)

Impact (Les pays membres de la BID s’appuient sur la STI pour un développement inclusif et durable).			
Indicateur	Base	Cible (2025)	Moyens de vérification
Indice de développement humain	0.68	0.72	Calcul annuel du score médian des pays membres de la BID à partir des données du PNUD disponibles en ligne
Indice de pauvreté multidimensionnelle (moyenne pays membres)	0.18	0.16	Calcul annuel du score médian des pays membres de la BID à partir des données du PNUD disponibles en ligne
Indice ODD (moyenne pays membres)	63	67	Calcul annuel du score médian des pays membres de la BID à partir du rapport sur le développement durable disponible en ligne.
Résultat 1 - La STI est intégrée aux opérations de la BID.			
Part des fonds alloués aux interventions STI directes	0	10%	Calcul annuel à partir des données opérationnelles internes
Part des fonds alloués à la STI dans les projets sectoriels intégrant la STI	0	10%	Rapport du BPRD - Rapports financiers de la BID
Réalisation 1.1 - Intégration de la STI aux politiques et stratégies de la BID			
Nombre de politiques et stratégies sectorielles et thématiques de la BID intégrant la STI	0	14	Documents sur les politiques et stratégies de la BID
Réalisation 1.2 - Intégration de volets STI aux programmes et projets de la BID			
Nombre de nouveaux projets conçus avec des solutions STI intégrées	0	25	Documents de projet de la BID
Nombre de stratégies de partenariat des pays membres alignées sur les STI	0	15	Documents de stratégie de partenariat des pays membres (SPPM)
Réalisation 1.3 - Lien entre les programmes STI et les opérations de la Banque			
Nombre de projets intersectoriels mis en œuvre conjointement avec le Département STI	0	5	Rapports du Département STI
Réalisation 1.2 - Différents instruments financiers utilisés pour la STI			
Part des ROC affectée à la STI	0	10%	Rapports et documents du BPRD
Sources de financement additionnel mobilisées pour la STI	0	5%	Rapports et documents STI
Résultat 2 - Renforcement des systèmes STI dans les pays membres de la BID			
Indice mondial de l'innovation (moyenne pays membres)	24	26	Calcul annuel du score médian des pays membres de la BID à partir des données GII disponibles en ligne

Impact (Les pays membres de la BID s'appuient sur la STI pour un développement inclusif et durable).			
Indice de capacité d'innovation (moyenne pays membres)	32	34	Calcul annuel du score médian des pays membres de la BID à partir des données de l'Indice de compétitivité mondiale disponible en ligne.
Résultat 2.1. Renforcement de la gouvernance des systèmes STI encouragés dans les pays membres de la BID.			
Nombre de pays membres accompagnés dans la définition de politiques et stratégies STI	0	10	Rapports des pays membres et de la BID
Résultats 2.2 - Renforcement des capacités des ressources humaines			
Nombre d'entrepreneurs soutenus par des programmes de renforcement des capacités en matière de STI	95	265	Calcul annuel à partir des données internes de projets
Résultat 2.3 - Renforcement des infrastructures de recherche, d'innovation et de technologie			
Nombre de projets d'infrastructure STI soutenus, y compris les parcs scientifiques et les incubateurs d'entreprises technologiques, les services de métrologie.	0	8	Rapports et documents STI
Résultat 3: Établissement d'un partenariat fonctionnel pour la STI			
IDE et transfert de technologie (moyenne pays membres)	4.13	4.65	Calcul annuel du score médian des pays membres de la BID à partir des données de l'Indice de compétitivité mondiale disponible en ligne.
Indice de technicité des affaires	24	27	Rapport annuel sur l'indice d'innovation mondial
Résultat 3.1. Définition d'un plan d'action pour le partenariat			
Cartographie des partenaires au développement pour un appui aux pays membres en fonction des niveaux de développement et des besoins nationaux.	0	1	Disponibilité du plan d'action
Regroupement des pays membres	0	1	Disponibilité des rapports techniques
Résultat 3.2. Établissement d'accords de partenariat pour mobiliser des ressources techniques et financières en faveur des pays membres			
Nombre d'accords de partenariat établis	0	7	Protocoles d'accord et accords signés
Résultat 3.3. Mise au point de projets d'investissement conjoints			
Pourcentage de projets d'appui à la STI cofinancés et mis en œuvre (%)	0	30	Calcul annuel à partir des données opérationnelles internes

Note: Les indicateurs de résultat de la Stratégie opérationnelle STI ont été alignés sur le P5P et les indicateurs sectoriels de base, ainsi que sur les cibles pertinentes des ODD. L'objectif est d'assurer la cohérence et l'harmonisation des rapports dans l'ensemble du portefeuille de la Banque, tout en maintenant le système de gestion des opérations (OMS) à jour pour le suivi des indicateurs pertinents. (Voir l'annexe 6.2.)

6. Annexes

6.1. Plan d'action pour l'intégration de la STI aux opérations de la BID

Ce plan d'action représente la feuille de route et les mesures prises pour définir la stratégie opérationnelle ; il a été approuvé par la haute direction et l'expertise technique de la Banque.

Stratégies et politiques de la BID			
Objectif	Mesure	Résultat escompté	Timeframe
Définir un cadre stratégique pour la mise en œuvre de la Politique STI	Déterminer la vision, la mission et la portée des interventions STI en utilisant une théorie du changement alignée sur le P5P, le cadre décennal de la Banque et la Politique STI.	Vision et mission STI définies pour la BID	3ème semaine de juin 2020
Promouvoir l'intégration de la STI aux nouvelles politiques et stratégies de la BID	Participer à l'élaboration de nouvelles politiques et stratégies sectorielles et thématiques.	Intégration de la STI aux politiques et stratégies de la BID (eau, éducation)	Processus permanent
Country Programming (MCPS)			
Objective	Mesure	Résultat escompté	Échéance
Intégrer la STI aux programmes de pays	Entreprendre une étude documentaire sur le processus de la SPPM	Analyse du processus de la SPPM pour inclusion des volets STI	Démarrage en janvier 2020
	Organiser des réunions consultatives avec l'équipe SPPM pour intégrer la STI au processus de mise au point des SPPM.	Détermination d'accès de la STI tout au long du processus de mise au point de la SPPM	3ème semaine de juin 2020
	Revoir et adapter les modèles afin d'intégrer la STI au processus de SPPM	Mettre à jour les modèles relatifs à la SPPM (profils de projet, matrice des résultats, etc.).	3ème semaine de juillet 2020
	Le département STI participe aux missions de révision technique/diagnostic de SPPM.	L'équipe STI nommée au comité technique SPPM	Processus permanent
		Participation de l'équipe STI au processus de mise au point des SPPM et aux missions y afférentes	2ème semaine d'août 2020

Stratégies et politiques de la BID

Cycle de projet (préparation, mise en œuvre et évaluation)

Objective	Mesure	Résultat escompté	Échéance
Assurer l'intégration systématique de la STI au cycle des projets de la BID.	Organiser des réunions consultatives avec le CPC (GP, CRS) pour l'intégration de la STI au cycle de projet.	Les points d'accès de la STI sont déterminés tout au long du cycle du projet (préparation, mise en œuvre et achèvement).	4ème semaine de juin 2020
	Intégrer les éléments STI aux modèles et directives de préparation, de mise en œuvre et d'évaluation des projets.	Mise à jour et validation des modèles de préparation, de mise en œuvre et d'évaluation des projets.	4e semaine d'août 2020
	Participation du Département STI à la conception, la mise en œuvre et à l'évaluation des projets ainsi qu'au processus d'assurance qualité.	Intégration de la STI aux projets d'investissement de la Banque	2ème semaine de septembre 2020

Catalyseurs et interventions transversales

A. Dispositions institutionnelles

Objective	Mesure	Résultat escompté	Échéance
Mettre en place les dispositions institutionnelles nécessaires pour l'intégration de la STI aux opérations de la Banque.	Tenir une réunion consultative avec le DoST pour établir des mécanismes d'appui institutionnel	Mécanismes d'appui institutionnel discutés et convenus	4ème semaine de juin 2020
	Création d'une unité d'intégration de la STI pour faciliter et introduire des solutions STI dans les principaux projets et programmes de la BID.	Définition des fonctions de l'unité d'intégration de la STI	3ème semaine de juillet 2020
	Sélection et nomination de champions STI pour l'intégration de la STI aux opérations des pôles régionaux.	Définition des rôles et responsabilités du personnel	4e semaine de juillet 2020
		Nomination et validation des champions STI	3ème semaine d'août 2020
	Organisation de sessions de renforcement des capacités et d'orientation pour le personnel de la BID.	Organisation des sessions d'orientation sur l'utilisation des modèles et des outils à tous les niveaux des opérations	Février 2021

B. Dispositions financières

Objective	Mesure	Résultat escompté	Échéance
Renforcer les ressources financières pour favoriser l'intégration de la STI aux opérations de la Banque	Organiser une réunion consultative avec le BPRD/FAD sur les options de financement actuelles et potentielles pour l'intégration de la STI.	Examen et évaluation des modalités de financement actuels	3ème semaine de juillet 2020

Stratégies et politiques de la BID			
Renforcer les ressources financières pour favoriser l'intégration de la STI aux opérations de la Banque	Trouver des créneaux/ options de financement des interventions STI (subventions, fonds propres... etc.)	Options de financement des interventions STI trouvées	4ème semaine d'août 2020
	Déterminer les schémas de financement potentiels pour les interventions STI, y compris les allocations spéciales à partir des ROC	Budget affecté aux interventions STI et part des ROC déterminés	2ème semaine d'octobre 2020
C - Linking STI programmes to Bank's Operations			
Objective	Mesure	Résultat escompté	Échéance
Intégrer les programmes STI au modèle d'entreprise de la Banque	Tenir des réunions consultatives avec le GID, le Programme des bourses d'étude pour examiner les possibilités d'intégration entre le Département STI et le CPC.	Possibilités d'intégration entre le Département STI et le CPC déterminées	Mai 2020
	Aligner les programmes STI actuels sur les opérations de la BID pour relever les défis des pays membres et réaliser les ODD 1. Recourir à des transformeurs et des appels à l'innovation pour offrir des solutions STI aux pays membres 2. Mettre à profit les tournées de sensibilisation dans les pays membres pour promouvoir la STI 3. S'appuyer sur TWAS pour le renforcement des capacités, la mise en réseau et le partage des connaissances en matière de STI pour les pays membres. 4. Utiliser la plateforme d'évaluation Go-SPIN de L'UNESCO pour promouvoir l'écosystème STI des pays membres et déterminer les interventions de renforcement des capacités.	Programmes/interventions STI intégrés à la programmation opérationnelle de la Banque pour les pays membres	Processus permanent
Intégrer les programmes STI au modèle d'entreprise de la Banque	Mettre au point une proposition de mobilisation/ exploitation des programmes STI actuels (Fonds (Transform), Programme de bourses d'étude, Plateforme (Engage), Programme d'initiatives) pour promouvoir les projets d'investissement et interventions de la Banque.	Proposition d'appui interdépartemental à l'intégration de la STI mis au point au Complexe des programmes de pays	2ème semaine de septembre 2020

Stratégies et politiques de la BID

D. Partenariats

Objective	Mesure	Résultat escompté	Échéance
Mettre à profit les partenariats STI internes et externes pour mobiliser des ressources, partager des connaissances et créer une synergie avec les partenaires au développement	Cartographier les partenaires STI potentiels et pertinents	Partenaires externes et internes potentiels répertoriés et regroupés selon leurs rôles	1ère semaine de septembre 2020
	Organiser des réunions consultatives avec des partenaires internes (SID, SIFC, SIACE...etc.) et externes (OCDE, UNESCO, Banque de technologie des Nations unies, OMS, etc.) afin d'établir les domaines de collaboration potentiels.	Domaines de collaboration avec les partenaires internes et externes établis et convenus.	4e semaine de janvier 2021
	Déterminer les domaines communs de collaboration entre la STI et les partenaires au développement.	Protocoles d'accord avec les partenaires au développement concernés établis pour promouvoir l'écosystème STI dans les pays membres	4e semaine de février 2021

E. Appui aux pays membres

Objective	Mesure	Résultat escompté	Échéance
Renforcer les écosystèmes STI dans les pays membres et créer une culture de l'esprit d'entreprise et de l'innovation.	Évaluer les besoins STI des pays membres (Regroupement/classement des pays membres en fonction du niveau de développement STI)	Création d'une boîte à outils pour faciliter le diagnostic/évaluation des écosystèmes STI dans les pays membres	2ème semaine d'août
	Mettre au point GO-SPIN pour les pays membres pilotes afin d'évaluer l'écosystème STI et de déterminer les priorités d'investissement.	2 GO-SPIN mis au point en collaboration avec l'UNESCO pour l'Ouzbékistan et le Mozambique.	Démarrage en 2019
	Tirer parti des solutions STI pour appuyer les pays membres	Solutions STI sont mises à la disposition des pays membres, Programme de riposte à la COVID19	Processus permanent
	Établir un plan global de promotion des écosystèmes STI des pays membres	Plan de promotion des écosystèmes STI établi pour les pays membres	3ème semaine d'octobre

6.2 Alignement du cadre de résultats STI sur les indicateurs sectoriels de base (CSI) et les ODD

Impact « Les pays membres de la BID s'appuient sur la STI pour un développement inclusif et durable ».						
Indicateur	Base	Cible (2025)	Sources de vérification	Alignement sur les cibles des ODD Secteurs	Alignement sur les indicateurs sectoriels de base (CSI)	
					Code	Indicateurs
Indice de développement humain (moyenne pays membres)	0,68	0,72	Rapports sur l'indice de développement humain (IDH) du PNUD			
Indice de pauvreté multidimensionnelle (moyenne pays membres)	0,18	0,16	Rapports sur l'indice de développement humain (IDH) du PNUD	NA	NA	NA
Indice ODD (moyenne pays membres)	63	67	Réseau de solutions pour le développement durable (SDSN) - Rapports sur les scores de l'indice ODD			
Résultat 1 - Intégration de la STI aux opérations de la BID.						
Part des fonds affectés aux interventions STI directes	0	10%	Calcul annuel à partir des données opérationnelles internes(BID)	17,7		
Part des fonds affectés à la STI dans les projets sectoriels intégrant la STI	0	10%	Rapport du BPRD - Rapports financiers de la BID		NA	NA
Réalisation 1.1 - Intégration de la STI aux politiques et stratégies de la BID						

STRATÉGIE OPÉRATIONNELLE STI “STIOS 2025”

Impact « Les pays membres de la BID s'appuient sur la STI pour un développement inclusif et durable ».							
Nombre de politiques et stratégies sectorielles et thématiques de la BID intégrant la STI	0	14	Documents sur les politiques et stratégies de la BID	17,7	NA	NA	NA
Réalisation 1.2 - Intégration de volets STI aux programmes et projets de la BID							
Nombre de nouveaux projets conçus avec des solutions STI intégrées	0	25	Documents de projet de la BID	9.b	Agriculture	1 300	Augmentation du rendement des cultures (tonnes/hectare)
					3200	Étudiants bénéficiaires (nombre)	
					4100	Installations sanitaires construites, modernisées ou équipées (nombre)	
					4200	Auxiliaires de santé formés (nombre)	
					5200	Capacité de production d'énergie installée à partir de sources renouvelables (équivalent MW)	
Nombre de stratégies de partenariat des pays membres alignées sur les STI	0	15	Documents de stratégie de partenariat des pays membres (SPPM)	Renforcement des capacités	6600	Augmentation de la capacité annuelle au niveau des autres points d'accès et plateformes de transport ou de logistique (plateformes intermodales, parcs logistiques, etc.) (EVP, tonnes, m3, véhicules ou passagers)	
					9100	Personnes formées (nombre) [homme/femme].	
					Emploi	Personnes employées (nombre) [hommes/femmes].	
Réalisation 1.3 - Lien entre les programmes STI et les opérations de la Banque					100100		

Impact « Les pays membres de la BID s'appuient sur la STI pour un développement inclusif et durable ».							
Nombre de projets intersectoriels mis en œuvre conjointement avec le Département STI	0	5	Rapports du Département STI	9.b Éducation Santé Santé Énergie Transport Eau, assainissement et logement Eau, assainissement et logement Télécommunication et TIC Télécommunication et TIC Renforcement des capacités Emploi	Agriculture	1 300	Augmentation du rendement des cultures (tonnes/hectare)
					3200	Étudiants bénéficiaires (nombre)	
					4100	Installations sanitaires construites, modernisées ou équipées (nombre)	
					4200	Auxiliaires de santé formés (nombre)	
					5200	Capacité de production d'énergie installée à partir de sources renouvelables (équivalent MW)	
					6600	Augmentation de la capacité annuelle au niveau des autres points d'accès et plateformes de transport ou de logistique (plateformes intermodales, parcs logistiques, etc.) (EVP, tonnes, m3, véhicules ou passagers)	
					7700	Population ayant accès à des services "réguliers" de collecte des déchets solides (nombre)	
					7900	Population ayant accès à des abris/maisons améliorés (nombre)	Hommes/femmes
					8100	Longueur du réseau de fibre optique construit (km)	
					8200	Augmentation du nombre d'abonnés à l'Internet / au téléphone mobile / au téléphone fixe (nombre d'utilisateurs) [téléphone fixe ; téléphone mobile ; Internet]	

Impact « Les pays membres de la BID s'appuient sur la STI pour un développement inclusif et durable ».							
Nombre de projets intersectoriels mis en œuvre conjointement avec le Département STI	0	5	Rapports du Département STI	9.b Éducation Santé Santé Santé Énergie Transport Eau, assainissement et logement Eau, assainissement et logement Télécommunication et TIC Télécommunication et TIC Renforcement des capacités Emploi	10100	Personnes formées (nombre) [Homme/Femme].	Augmentation du rendement des cultures (tonnes/hectare)
Réalisation 1.4 - Différents instruments financiers utilisés pour la STI							
Part des ROC affectée à la STI	0	10%	Rapports et documents du BPRD	17,7	Éducation	3200	Étudiants bénéficiaires (nombre)
Sources de financement additionnel mobilisées pour la STI	0	5%	Rapports et documents STI	17,7	Éducation	3200	Étudiants bénéficiaires (nombre)
Résultat 2 - Renforcement des systèmes STI dans les pays membres de la BID							
Indice mondial de l'innovation (moyenne pays membres)	24	26	Calcul annuel du score médian des pays membres de la BID à partir des données GII disponibles en ligne	NA	NA	NA	NA
Indice de capacité d'innovation (moyenne pays membres)	32	34	Données de l'indice de compétitivité mondiale disponibles en ligne				

Impact « Les pays membres de la BID s'appuient sur la STI pour un développement inclusif et durable ».							
Résultat 2.1 . Renforcement de la gouvernance des systèmes STI encouragés dans les pays membres de la BID.							
Nombre de pays membres accompagnés dans la définition de politiques et stratégies STI	0	10	Rapports des pays membres et de la BID	9.b Emploi	Agriculture	1 300	Augmentation du rendement des cultures (tonnes/hectare)
					10100	Personnes formées (nombre) [homme/femme].	
Résultat 2.2. Renforcement des capacités des ressources humaines							
Nombre d'entrepreneurs soutenus par des programmes de renforcement des capacités en matière de STI	95	265	Données internes sur les projets de la BID	8,3 Emploi	Développement rural	2100	Création ou promotion d'entreprises rurales (agricoles, non agricoles ou artisanales) (nombre)
					10100	Personnes formées (nombre) [homme/femme].	
Résultat 2.3 - Renforcement des infrastructures de recherche, d'innovation et de technologie							
Nombre de projets d'infrastructure STI soutenus, y compris les parcs scientifiques et les incubateurs d'entreprises technologiques, les services de métrologie.	0	8	Rapports et documents STI		Renforcement des capacités	9100	Personnes formées (nombre) [Homme/Femme].
					Emploi 10100	Personnes formées (nombre) [Homme/Femme].	
Résultat 3: Établissement d'un partenariat fonctionnel pour la STI							
IDE et transfert de technologie (moyenne pays membres)	4,13	4,65	Données de l'indice de compétitivité mondiale disponibles en ligne	NA	NA	NA	NA

Impact « Les pays membres de la BID s'appuient sur la STI pour un développement inclusif et durable ».

Indice de technicité des affaires	24	27	Rapport annuel sur l'indice d'innovation mondial	NA	NA	NA	NA
Résultat 3.1. Définition d'un plan d'action pour le partenariat							
Cartographie des partenaires au développement pour un appui aux pays membres en fonction des niveaux de développement et des besoins nationaux.	0	1	Plan d'actions disponibles	NA	NA	NA	NA
Pays membres regroupés	0	1	Disponibilité des rapports techniques	NA	NA	NA	NA
Résultat 3.2. Accords de partenariat établis pour mobiliser des ressources techniques et financières en faveur des pays membres							
Nombre d'accords de partenariat établis	0	7	Protocoles d'accord et accords signés	17,7 Emploi	Educa- tion	3200	Étudiants bénéficiaires (nombre)
Résultat 3.3. Projets d'investissement conjoints mis au point							
Pourcentage de projets d'appui à la STI cofinancés et mis en œuvre (%)	0	30	Rapports opérationnels de la BID	17,7 Santé Santé Emploi	Educa- tion	3200	Étudiants bénéficiaires (nombre)
					4100	Installations sanitaires construites, modernisées ou équipées (nombre)	
					4200	Auxiliaires de santé formés (nombre)	
					10100	Personnes formées (nombre) [homme/femme].	

6.3 Résumé des points d'accès SPPM pour l'intégration de la STI

Étape de la SPPM	Phase de la SPPM	Points d'accès SPPM	Description point d'accès SPPM	Outils et modèles d'orientation
Préparation pré-SPPM	Sélection de SPPM pour les pays	Intégrer les considérations relatives à la STI	Le processus de hiérarchisation des pays doit intégrer des considérations relatives à la STI.	Considérations STI sur les paramètres qualitatifs et quantitatifs utilisés dans la sélection des pays. Voir la section 3.1.1.2.
Préparation de SPPM	Évaluation STI par pays	Analyse STI	Recherche documentaire sur le système STI national	Liste indicative des indicateurs STI - Schéma indicatif de l'évaluation STI par pays
Préparation de SPPM	Diagnostic de pays	Participation du département STI aux missions ; contributions à partir de l'analyse STI	- Missions conjointes pour combler les lacunes de l'analyse STI - Contributions à partir de l'analyse STI	- Programme de la mission SPPM - Schéma indicatif de l'évaluation STI du pays
Préparation de SPPM	Rapport d'examen de la performance du portefeuille pays	Intégrer les considérations relatives à la STI	Projets ventilés par STI.	
Préparation de SPPM	Rapport d'information pour les investisseurs	Intégrer les considérations relatives à la STI	Ventilation des projets des donateurs par STI.	
Formulation de la note d'orientation de la SPPM	Mission de reconnaissance SPPM	Participation du département STI aux missions	Validation des résultats de l'analyse STI	- Calendrier des missions SPPM
Formulation de la note d'orientation de la SPPM	Note d'orientation de la SPPM	Contribution à partir de l'analyse STI	L'analyse STI fournit des informations sur le système national STI	- Dimensions analytiques de la STI et questions directrices
Formulation de la note d'orientation de la SPPM	Évaluation STI par pays	Évaluation des besoins STI	Recherche sur le terrain pour établir les opportunités de la STI en tant qu'agent de changement pour améliorer la productivité des chaînes de valeurs mondiales et l'efficacité des actions en faveur des ODD.	- Dimensions analytiques de la STI et questions directrices
Finalisation de la stratégie MCPS	Analyse CVM sur le terrain	Participation du Département STI aux missions	- Missions conjointes pour combler les lacunes de l'analyse STI	- Calendrier des missions SPPM - Liste indicative des entretiens
Finalisation de la stratégie SPPM	Profils de projets et matrices de résultats	Intégrer les volets STI aux projets	L'évaluation des besoins STI détermine la conception des projets.	- Instrument de conception de projet - Modèle de profil de projet

6.4. Rapport d'évaluation STI par pays

Introduction à la boîte à outils pour l'évaluation STI par pays

L'objectif de cette boîte à outils est d'évaluer la situation des écosystèmes STI des pays membres de la BID et ce faisant, déterminer les lacunes qui nécessitent une intervention. Cette évaluation est axée sur le système STI général ainsi que sur les domaines ou secteurs prioritaires répertoriés par l'analyse préliminaire de la chaîne de valeur mondiale, en vue d'un investissement.

L'importance de l'évaluation STI des pays réside dans le fait qu'elle oriente les contributions du Département de la science, de la technologie et de l'innovation, d'autres départements et entités de la BID, des pays membres et des partenaires dans la mise au point de programmes visant à combler ces lacunes, en tant que partie intégrante des interventions de la BID dans ces pays.

Détails de la boîte à outils

Les éléments de base de cette boîte à outils sont : i) les dimensions analytiques de la STI avec des questions directrices ; ii) le tableau des indicateurs sectoriels de la STI axés sur les ODD, sur la base des dimensions analytiques ; iii) la liste recommandée des institutions à rencontrer pendant l'évaluation afin de recueillir les informations nécessaires ; iv) le modèle de rapport final.

B.1 Dimensions analytiques de la STI

Elles sont réparties dans les catégories suivantes : conditions-cadres STI, développement des connaissances, activités scientifiques et technologiques, échange et transfert de connaissances, infrastructures STI, et enfin innovation et entrepreneuriat axés sur la STI.

B. 1.1 Conditions cadres STI

L'approche systémique par rapport à la STI met l'accent sur la valeur essentielle des interactions entre les différents acteurs et niveaux des systèmes STI, et non sur la seule présence des éléments constitutifs du système. En ce sens, la perspective systémique reconnaît que les responsabilités sont souvent réparties entre diverses parties prenantes, soulignant l'importance des conditions-cadres d'un pays et de la coordination non seulement entre les agences gouvernementales, mais aussi avec d'autres acteurs tels que les entreprises, les établissements d'enseignement supérieur, la société civile. Il est donc très important de comprendre les mécanismes de gouvernance et de redevabilité en matière de STI, notamment la définition des programmes, l'établissement des priorités, l'allocation des budgets et les systèmes d'incitation, ainsi que les mécanismes d'apprentissage du système (mesure et évaluation ; prospective). Cette catégorie comprend également des mesures liées à l'acceptation et au soutien du public pour les S&T, ainsi qu'à la reconnaissance des S&T en tant que vecteur essentiel pour relever les défis généraux du développement socioéconomique.

Questions directrices

Le cadre ou le plan général de la politique de développement reconnaît-il la STI comme domaine d'action pertinent pour une croissance économique inclusive et durable ?

La société civile reconnaît-elle la STI comme domaine pertinent pour répondre aux besoins les plus pressants de la société en matière de croissance économique durable ?

Le pays dispose-t-il d'une politique nationale en matière de STI ? Dans le cas contraire, pourquoi ?

Quels sont les principaux objectifs et cibles de la Politique STI ? Quel a été le processus de sélection de ces objectifs et cibles ? Dans quelle mesure tiennent-ils compte des défis de la durabilité et des ODD, et comment prennent-ils en considération les multiples parties prenantes ?

Quels sont les instruments politiques, y compris les mesures réglementaires, établis pour promouvoir directement la STI ?

Quels sont les instruments politiques, y compris les mesures réglementaires, qui encouragent la STI en tant que thème transversal influant sur les activités sectorielles et favorisant le développement durable ?

Dans quelle mesure le dosage des politiques STI est-il cohérent en interne (dans les mesures STI directes) et en externe (dans les autres activités sectorielles liées à la STI) ? Quels sont les processus et les dispositions organisationnelles permettant d'assurer cette constance et cette cohérence ?

Qui sont les principaux organes de mise en œuvre des principaux instruments de politique STI ? Quels sont les mécanismes de mise en œuvre ? Quelles sont les compétences et les responsabilités de ces organes de mise en œuvre ?

Comment évaluer les capacités ⁸ du gouvernement à mettre au point des instruments politiques, des portefeuilles d'instruments politiques et à les mettre en œuvre ?

Comment le système de suivi - évaluation de la politique STI est-il organisé dans le pays ?

Quelles sont les principales caractéristiques de la culture de l'évaluation et de l'apprentissage des politiques en matière de STI ?

Dans quelle mesure le système de suivi - évaluation est-il adapté pour déterminer la définition et la mise en œuvre de la politique STI pour le développement durable et les ODD ?

Quelle est la contribution des politiques publiques à la création d'un environnement propice à l'impact de la STI en tant que catalyseur, notamment dans les domaines liés au développement durable ⁹ ?

B.1.2 Développement des connaissances et activités scientifiques et technologiques

La ressource la plus fondamentale dans l'économie moderne est la connaissance. Dans le contexte des systèmes STI, le processus de développement de la connaissance est étroitement lié aux activités de R&D. Par conséquent, la mesure de la R&D permet de comprendre combien d'efforts, combien de ressources ont été consacrés à une activité explicite visant à créer de nouvelles connaissances et à développer de nouveaux produits et processus. Cette connaissance est utile à une nation pour comprendre la performance du système et pour établir des programmes ciblant directement la R&D ou les initiatives sectorielles qui visent à exploiter le stock de connaissances disponible ou à l'améliorer.

Dans le cas des pays en développement, il est important de souligner que les activités de R&D ne sont généralement pas très répandues ; il est donc important d'étendre l'analyse à d'autres types d'activités scientifiques et technologiques qui encouragent l'adoption et la diffusion des connaissances (par exemple, l'imitation ou l'adaptation de technologies étrangères matures) ainsi que la connexion aux liens externes de la chaîne de valeur mondiale par le biais de services de métrologie, de normalisation et de contrôle de la qualité.

Questions directrices

Quels sont les principaux domaines de production de connaissances ?

Quel est l'équilibre, dans la communauté des producteurs de connaissances, entre la recherche fondamentale et la recherche appliquée ?

⁸ Y compris la compréhension du fonctionnement des systèmes STI nationaux : cadre de gouvernance, formulation, suivi et révision des politiques et plans d'action STI,

⁹ Se focaliser sur les secteurs clés impliqués dans le plan de développement national et les politiques sectorielles pertinentes, ainsi que sur les chaînes de valeur mondiales.

Dans quelle mesure la production de connaissances correspond-elle à la demande d'autres industries, de la société ou d'autres secteurs ?

Quels sont les principaux acteurs produisant des connaissances (organisations publiques, ONG internationales, universités, etc.) dans le pays ?

Quel est le type de financement disponible auprès des sources suivantes et d'autres sources : publique, capital d'amorçage privé, capital-risque, capital d'investissement privé, R&D publique ?

Y a-t-il une demande de services scientifiques et technologiques par exemple pour la collecte de données scientifiques, les essais, la normalisation, la métrologie et le contrôle de la qualité ? Si oui, dans quelle mesure cette demande existe-t-elle ? Les organisations actuelles sont-elles capables de répondre à cette demande ?

B.1.3 Échange et transfert de connaissances

L'évaluation du flux de connaissances dans le système STI est essentielle pour faciliter la circulation et le partage des connaissances, y compris les réseaux, les partenariats et les activités de collaboration. Cela concerne également la science ouverte qui englobe le libre accès aux résultats de la recherche ainsi qu'une collaboration accrue entre les chercheurs et les scientifiques par le biais de réseaux et de plateformes non propriétaires. Elle comprend également des mesures plus traditionnelles des flux internationaux, comme le commerce et les transferts de technologie ou de connaissances techniques.

Questions directrices

Toutes les connaissances produites dans le pays sont-elles diffusées ?

Si oui, quelle est la portée de cette diffusion ?

Quels sont les moteurs et les obstacles aux flux de connaissances, à l'apprentissage, à l'innovation et aux collaborations ?

Quelles sont les principales connexions et dynamiques de collaboration dans le système de diffusion des connaissances ?

Ces dynamiques de système favorisent-elles/conduisent-elles à l'apprentissage entre les acteurs ?

Quelles sont les capacités de mise en réseau ?

Qui sont les membres les plus actifs des réseaux d'innovation ?

Quels sont les principaux besoins et lacunes en termes de mise en réseau (inclusion), d'apprentissage, de facilitation de la transformation et de réponse aux objectifs de développement durable ?

Comment assurer l'apprentissage et les flux de connaissances, y compris la technologie, entre les acteurs locaux et étrangers, la collaboration Nord-Sud et Sud-Sud ?

Quels sont les domaines scientifiques les plus importants dans lesquels le pays s'engage dans une coopération internationale et avec quelles institutions ?

Quelles sont les principales sources d'acquisition de technologies à l'étranger ?

B.1.4 Infrastructures pour la STI

Il est reconnu depuis longtemps que la croissance de la productivité et des revenus, ainsi que l'amélioration des résultats en matière de santé et d'éducation, nécessitent des investissements dans les infrastructures. Avec plus de la moitié de la population mondiale vivant désormais dans des

viles, les transports de masse et les énergies renouvelables deviennent de plus en plus importants, tout comme le développement des nouvelles industries et des technologies de l'information et de la communication. Du point de vue des systèmes STI, il est clair que les infrastructures en place influent fortement sur la vitesse et l'orientation de l'innovation. Il est donc important d'évaluer et d'améliorer les infrastructures qui favorisent la création de connaissances, le développement technologique et la valeur économique. Comme l'infrastructure STI ne se limite plus aux briques et au mortier ou aux équipements, elle s'applique à de nouveaux types d'infrastructure tels que le soutien aux entreprises, le prototypage et la mise à l'échelle, la métrologie et le contrôle de la qualité, entre autres.

Questions directrices

Quel est l'état des infrastructures de R&D et d'innovation, et quelles sont les principales institutions qui en disposent ?

Quelles sont les principales sources de financement pour le développement des infrastructures de R&D et d'innovation ?

Dans quelle mesure les infrastructures de R&D et d'innovation disponibles sont-elles accessibles et utilisées par les différents acteurs du système STI et alignées sur les besoins dudit système ?

Dans quelle mesure les investissements et les infrastructures sont-ils adaptés pour promouvoir les domaines de spécialisation clés pour le développement durable ?

B.1.5 Innovation et entrepreneuriat axés sur la STI

L'innovation est le résultat recherché d'un système STI, ce qui met en lumière sa productivité et son efficacité. Néanmoins, elle est également comprise comme le processus de traduction des connaissances nouvelles et/ou existantes en solutions commercialisables, mettant en exergue l'interconnexion et l'environnement favorable. Ce thème reconnaît cette double nature de l'innovation ainsi que le rôle de l'entrepreneur comme acteur essentiel pour introduire les innovations. Les informations liées à ce thème sont très pertinentes pour inciter l'industrie à s'engager dans des activités à valeur ajoutée nouvelles pour leur marché, tout en permettant à la population d'améliorer ses moyens de subsistance grâce à un esprit d'entreprise innovant qui répond à ses besoins sociaux les plus directs.

Questions directrices

Quelle est la part des entreprises engagées dans des activités d'innovation ?

Quels sont les types d'activités ?

Quelle est la nature et le niveau d'engagement des autres acteurs de l'innovation dans les activités d'innovation ?

Quels sont les impacts de l'innovation sur les différents groupes sociaux (par exemple, par sexe, âge, niveau d'éducation) et les différentes zones géographiques du pays, y compris les régions périphériques ?

Quels sont les principaux vecteurs et obstacles systémiques de l'innovation, notamment en ce qui concerne l'innovation favorisant le développement durable et les ODD ?

Quelle est la position du pays dans les chaînes de valeur mondiales relatives aux domaines de spécialisation clés ?

Quels sont les domaines d'innovation actuels et nouveaux qui présentent un fort potentiel pour la résolution des problèmes de développement par secteur ?

B.2 Liste indicative des indicateurs quantitatifs de la STI (y compris les cibles des ODD)

La liste indicative ci-dessous comprend des indicateurs quantitatifs avec les liens correspondants avec les étapes des SPPM et les ODD.

Thème	Indicateur		Étape du processus SPPM		Lien avec les cibles des ODD
	Exemple	Source potentielle	Synergie avec le diagnostic de pays	Synergie avec l'analyse de chaîne de valeur mondiale	
Conditions cadres STI ¹	Existence et engagement de tous les acteurs politiques pertinents impliqués dans la définition et la mise en œuvre de la politique. Existence de documents stratégiques pour la STI Intégration de la STI dans les stratégies sectorielles et les stratégies relatives aux ODD Implication des parties prenantes non gouvernementales dans la définition des politiques Perception et compréhension de la STI par le public Existence de mécanismes de coordination de la STI dans les politiques Existence de mécanismes de mise en œuvre de la Politique STI Preuve de l'utilisation des études de suivi - évaluation dans la définition des politiques	Propre au pays	Implications de la gouvernance sur les performances macroéconomiques	Cadre qualitatif de la CVM de la BID (potentiel naturel)	4,3 ¹¹ 8,2 ¹² 8,3 ¹³ 9,5 ¹⁴ 9.b ¹⁵ 17,6 ¹⁶

- 11 4.3 : d'ici 2030, assurer l'égalité d'accès de toutes les femmes et de tous les hommes à un enseignement technique, professionnel et supérieur de qualité et abordable, y compris à l'université.
- 12 8.2 : Atteindre des niveaux plus élevés de productivité économique par la diversification, la modernisation technologique et l'innovation, notamment en mettant l'accent sur les secteurs à forte valeur ajoutée et à forte intensité de main-d'œuvre.
- 13 8.3 : Promouvoir des politiques axées sur le développement qui soutiennent les activités productives, la création d'emplois décents, l'esprit d'entreprise, la créativité et l'innovation, et encourager la formalisation et la croissance des micro, petites et moyennes entreprises, notamment par l'accès aux services financiers.
- 14 Renforcer la recherche scientifique, améliorer les capacités technologiques des secteurs industriels de tous les pays, en particulier des pays en développement, notamment d'ici à 2030, en encourageant l'innovation et en augmentant sensiblement le nombre de chercheurs et de développeurs pour un million d'habitants et les dépenses publiques et privées en matière de recherche et de développement.
- 15 Soutenir le développement technologique national, la recherche et l'innovation dans les pays en développement, notamment en assurant un environnement politique propice, entre autres, à la diversification industrielle et à la valorisation des produits de base.
- 16 Renforcer la coopération régionale et internationale Nord-Sud, Sud-Sud et triangulaire en matière de science, de technologie et d'innovation, ainsi que l'accès à celles-ci, et améliorer le partage des connaissances à des conditions convenues d'un commun accord, notamment en améliorant la coordination entre les mécanismes existants, en particulier au niveau des Nations unies, et en mettant en place un mécanisme mondial de facilitation de la technologie.

Thème	Indicateur		Étape du processus SPPM		Lien avec les cibles des ODD
	Exemple	Source potentielle	Synergie avec le diagnostic de pays	Synergie avec l'analyse de chaîne de valeur mondiale	
Développement des connaissances et autres activités S&T	Dépenses brutes R&D et dépenses R&D des entreprises (de préférence par secteur) Investissements d'amorçage, de capital-risque, de capitaux propres (de préférence par secteur)	Banque mondiale, UNESCO, ASTI de l'AGRC Propre au pays	Structure macroéconomique de l'industrie	Évaluation de la chaîne de valeur au niveau macro (chaîne de R&D) Cadre qualitatif des CVM de la BID (potentiel dynamique, excédent et potentiel de débordement)	2,3 ¹⁷ 2.a ¹⁸ 3.b ¹⁹ 8,3 9,5 9.b 14.a ²⁰
Capital humain pour la STI	Diplômés de l'enseignement supérieur dans les domaines d'enseignement liés aux STIM Personnel de R&D (de préférence par type) Chercheurs par secteur	UNESCO Propre au pays, ASTI de l'AGRC (Agriculture), Rapport mondial de l'UNESCO sur les sciences océaniques (Océans), Ingénierie (Rapport de l'UNESCO sur l'ingénierie - à venir).	Structure macroéconomique de la main-d'œuvre	Cadre qualitatif de la CVM de la BID (potentiel naturel, excédent et potentiel de débordement)	2,3 2.a 4,3 4,4 ²¹ 5,5 ²² 9,5 9.b 14,2 ²³ 14.a 15,5 ²⁴

- 17 D'ici 2030, doubler la productivité agricole et les revenus des petits producteurs de denrées alimentaires, en particulier des femmes, des populations autochtones, des agriculteurs familiaux, des éleveurs et des pêcheurs, notamment grâce à un accès sûr et égal à la terre, aux autres ressources et intrants productifs, aux connaissances, aux services financiers, aux marchés et aux possibilités de création de valeur ajoutée et d'emplois non agricoles.
- 18 2.a Accroître les investissements, notamment par le biais d'une coopération internationale renforcée, dans les infrastructures rurales, la recherche agricole et les services de vulgarisation, le développement technologique et les banques de gènes des plantes et du bétail, afin de renforcer la capacité de production agricole dans les pays en développement, en particulier les pays les moins avancés.
- 19 Soutenir la recherche et le développement de vaccins et de médicaments pour les maladies transmissibles et non transmissibles qui touchent principalement les pays en développement, assurer l'accès aux médicaments et aux vaccins essentiels à un prix abordable, conformément à la déclaration de Doha sur l'accord sur les ADPIC et la santé publique, qui affirme le droit des pays en développement d'utiliser pleinement les dispositions de l'accord sur les aspects des droits de propriété intellectuelle qui touchent au commerce concernant les flexibilités pour protéger la santé publique et, en particulier, assurer l'accès aux médicaments pour tous.
- 20 accroître les connaissances scientifiques, développer les capacités de recherche et transférer les technologies marines, en tenant compte des critères et des lignes directrices de la Commission océanographique intergouvernementale sur le transfert des technologies marines, afin d'améliorer la santé des océans et de renforcer la contribution de la biodiversité marine au développement des pays en développement, en particulier des petits États insulaires en développement et des pays les moins avancés.
- 21 D'ici à 2030, augmenter sensiblement le nombre de jeunes et d'adultes qui disposent de compétences pertinentes, notamment techniques et professionnelles, pour l'emploi, les emplois décents et l'entrepreneuriat.
- 22 Assurer la participation pleine et effective des femmes et l'égalité des chances en matière de leadership à tous les niveaux de décision de la vie politique, économique et publique.
- 23 D'ici à 2020, gérer et protéger durablement les écosystèmes marins et côtiers pour éviter toute incidence négative importante, notamment en renforçant leur résilience, et prendre des mesures pour les restaurer afin d'avoir à des océans sains et productifs.
- 24 Prendre des mesures urgentes et significatives pour réduire la dégradation des habitats naturels, mettre un terme à la perte de biodiversité et, d'ici à 2020, protéger et prévenir l'extinction des espèces menacées.

Thème	Indicateur		Étape du processus SPPM		Lien avec les cibles des ODD
	Exemple	Source potentielle	Synergie avec le diagnostic de pays	Synergie avec l'analyse de chaîne de valeur mondiale	
Échange et transfert de connaissances	Publications scientifiques Copaternalité de publications scientifiques Co-invention de brevet Coopération scientifique et technologique internationale Exportations de moyenne et haute technologie Balance des paiements technologique (BPT) IDE dans les secteurs STI	Index bibliométriques (par exemple Scopus, Lens.org) Base de données nationale ou internationale sur les brevets (par exemple PATSTAT/ Reg-Pat de l'OCDE) Banque mondiale Propre au pays	Structure macroéconomique de l'industrie	Déterminer et mesurer la chaîne de valeur à fort potentiel Évaluation de la chaîne de valeur au niveau macro (distribution et ventes) Cadre qualitatif de la CVM de la BID	9.b 17,6 17,11 ²⁵
Innovation et esprit d'entreprise	Entreprises innovantes Niveau des différentes formes d'innovation, y compris l'innovation sociale, l'innovation frugale et l'innovation de base. Dépôt de brevet Entrepreneuriat Part des entreprises ayant mis en place des normes de processus (ISO)	Propre au pays Base de données nationale ou internationale sur les brevets (par exemple PATSTAT/OCDE) Global Entrepreneurship Monitor Organisation internationale de normalisation (ISO)	Structure macroéconomique et productivité de l'industrie	Évaluation de la chaîne de valeur au niveau macro Cadre qualitatif des CVM de la BID (potentiel dynamique, excédent et potentiel de débordement)	4,4 8,2 8,3 9,2 9,5 17,6
Infrastructures pour la STI	Instituts d'enseignement supérieur Organismes de recherche publics Instituts de statistiques Institutions nationales de qualité	Propre au pays, Base de données mondiale sur l'enseignement supérieur, SES-RIC Propre au pays	Structure macroéconomique de l'industrie	Cadre qualitatif de la CVM de la BID (potentiel naturel, potentiel dynamique)	9,5 ²⁶ 9.b 17,6

25 Augmenter sensiblement les exportations des pays en développement, notamment en vue de doubler la part des pays les moins avancés dans les exportations mondiales d'ici à 2020.

26 Renforcer la recherche scientifique, améliorer les capacités technologiques des secteurs industriels de tous les pays, en particulier des pays en développement, notamment d'ici à 2030, en encourageant l'innovation et en augmentant sensiblement le nombre de chercheurs et de développeurs pour un million d'habitants et les dépenses publiques et privées en matière de recherche et de développement.

B.3 Modèle de rapport d'évaluation STI par pays

Le modèle de rapport est utilisé pour préparer le rapport STI qui met en évidence les lacunes dans l'écosystème STI ainsi qu'au niveau des CVM sélectionnées, pour examen et incorporation dans la note d'orientation et la SPPM. Il est divisé en sections clés : i) résumé ; ii) introduction ; iii) aperçu général de la STI dans le pays membre, qui aborde la STI dans le développement national et l'agenda des ODD, le système STI et le cadre politique, l'analyse des forces, faiblesses, opportunités et menaces ; iv) implications des chaînes de valeur mondiales sélectionnées pour la stratégie de partenariat du pays membre ; v) conclusion et recommandations.

Résumé

Le résumé présente une synthèse des conclusions de l'évaluation STI du pays.

Introduction

L'introduction donne une vue d'ensemble du contexte interne (organisationnel) et externe (pays membres) et des principaux objectifs de l'évaluation STI du pays. Il présente la méthodologie utilisée pour l'évaluation.

Longueur proposée : 1 - 2 Pages

Aperçu général de la STI dans le pays membre

Cette section décrit la composition générale et les performances du système STI des pays membres, y compris le cadre politique STI et les aspects juridiques et institutionnels.

(L'élaboration de cette section commencera par une recherche documentaire visant à collecter les informations facilement disponibles et sera complétée par des missions sur le terrain conformément aux processus d'évaluation de la STI par pays et de la SPPM).

STI dans le développement national

Cette section développera les arguments en faveur du soutien de la STI dans le pays en décrivant son rôle actuel et potentiel tel qu'il est explicitement mentionné dans le programme de développement national, y compris les feuilles de route et les plans relatifs aux ODD (cela peut être reflété dans un ou plusieurs documents comme la vision, le plan de développement, les rapports sur les ODD et autres). Note : S'il n'y a pas de mention explicite de la STI, l'analyse doit mettre en évidence et expliquer comment la STI peut soutenir concrètement les objectifs explicitement mentionnés dans le document, pour aider le pays à atteindre les ODD. Cette section motivera le développement de la Section IV (Instruments de politique STI), le contexte de développement de la Note d'orientation et de la Note technique de la SPPM.

Étant donné que la description du programme de développement national figure déjà dans le profil économique pour le MCPS, l'accent devrait être mis sur les dimensions STI.

Longueur proposée : 1-2 pages

Système et cadre politique STI

Politique STI

Analyse de la Politique STI actuelle et des politiques sectorielles liées aux CVM choisies. Un accent particulier doit être mis sur les objectifs et les cibles explicites de la politique STI du pays ainsi que sur les mécanismes définis pour les atteindre. Le rôle de la STI dans la politique sectorielle liée aux CVM choisies doit être analysé en fonction de la référence explicite de la politique. Si la STI n'est pas explicitement mentionnée, cela doit être souligné et l'analyse expliquer plus en détail comment la STI peut promouvoir les objectifs explicitement mentionnés dans la ou les politiques sectorielles.

Cette section motivera l'élaboration de la section IV. Contexte d'élaboration de la note d'orientation et de la note technique de la SPPM.

Système STI des Institutions/Parties prenantes

Cette section doit présenter toutes les parties prenantes des systèmes STI, expliquer leur rôle dans le système et leur interaction. L'accent doit être mis sur les organisations qui : i) planifient et conçoivent les politiques ; ii) coordonnent les activités au sein du système STI ; iii) financent les programmes STI ; iv) exécutent les activités STI (bénéficiaires des programmes STI du gouvernement) ; v) fournissent des services de soutien STI (métrologie, normalisation, propriété intellectuelle, développement commercial, etc. et vi) suivi-évaluation de la Politique et du système STI.

Instruments de politique STI

Cette section doit décrire et analyser tous les mécanismes de mise en œuvre de la politique STI, tels que le cadre juridique, les fonds de R&D ou d'innovation, les programmes visant à attirer les IDE, les programmes de modernisation technologique, la promotion de l'enseignement des STIM, la promotion des services technologiques, entre autres.

Cette section permettra d'identifier les lacunes dans les mécanismes de mise en œuvre décrits dans la politique STI et donc de motiver la conception des interventions du MCPS.

Apport STI

Analyse des apports nationaux au système STI. Cette section doit être étayée par l'analyse de données statistiques telles que les dépenses de R&D, les investissements liés à la STI dans les ressources humaines, les infrastructures, l'enseignement supérieur, etc.

Résultats STI

Il s'agit d'une analyse des résultats nationaux du système STI. Cette section est étayée par des données statistiques sur les différentes catégories de résultats, telles que les résultats des travaux de recherche, les résultats des brevets, les enquêtes sur l'innovation, etc.

Analyse des forces, faiblesses, opportunités et menaces (SWOT) du système STI

En utilisant les informations recueillies dans les sections a) et b), cette section analysera les forces, faiblesses, opportunités et menaces générales du système STI. La discussion sera axée sur les dimensions suivantes : i) conditions cadres de la STI, ii) développement des connaissances et activités scientifiques et technologiques, iii) capital humain pour la STI, iv) échange et transfert de connaissances, v) infrastructure pour la STI, vi) innovation et entrepreneuriat axés sur la STI.

(Cette section doit être élaborée en consultation directe avec les parties prenantes nationales, de préférence au cours d’une mission SPPM sur le terrain. Cette section motivera l’élaboration de la Section II - Diagnostic de pays de la note d’orientation et de la note technique du projet de la SPPM)

Implications pour certaines CVM

Cette section s’appuiera sur les informations présentées dans l’analyse SWOT du système STI ainsi que sur la mission d’inventaire entreprise à l’étape de recensement des besoins STI de l’évaluation de pays de la STI, pour répertorier les principales implications du contexte et de la performance de la politique STI en ce qui concerne les chaînes de valeur mondiales sélectionnées.

Cette section servira de base à l’élaboration de la section III - Diagnostic par pays, en particulier la sous-section (Interventions transversales sur la chaîne de valeur mondiale) de la note d’orientation et de la note technique de la SPPM.

Conclusion et recommandations

Conclusions de l’évaluation nationale de la STI et recommandations. Cette section présente des conclusions indépendantes fondées sur les éléments recueillis dans le cadre de cette étude ainsi que sur les consultations avec les pays membres.

6.5. Modèles de SPPM révisés

Annexe 6.5 - 1 : Notes explicatives sur les SPPM (Note d'orientation et document final de la Stratégie)

Modifications recommandées dans l'encadré rouge et/ou le texte en rouge

Cette section présente la description et le contenu de chaque section de la note d'orientation et du document stratégique de la SPPM.

L'introduction donne un aperçu des principaux objectifs de la réalisation de la SPPM, compte tenu de la vision globale du contexte du pays, de l'engagement potentiel de la BID dans le partenariat, du calendrier et de brèves informations sur la dernière SPPM.

I. Introduction

- Dans cette section, le calendrier de la SPPM sera indiqué, ainsi que la durée de la stratégie/du programme de développement national du gouvernement.

Cette section justifie la prise en considération de l'étude diagnostique du pays, mettant en exergue les tendances économiques et socioéconomiques récentes, ainsi que les défis structurels au développement auxquels les pays membres sont confrontés. Le diagnostic permettra également de répertorier les contraintes majeures au développement, et dans le contexte de la nouvelle SPPM, cette section présentera également les éventuels débouchés commerciaux. Tous ces points seront résumés à partir du rapport de diagnostic-pays (y compris une étude de la chaîne de valeur mondiale)

établie par le Département Recherche économique et statistiques.

II. Contexte du pays

i. Diagnostic-pays

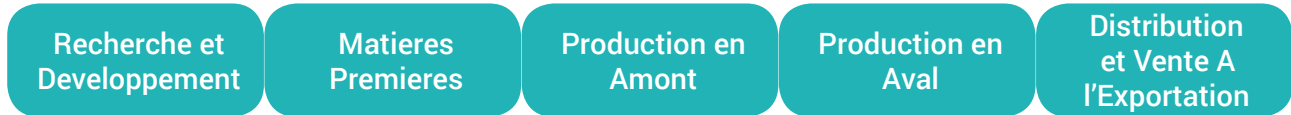
- **Tendances économiques récentes** : vue d'ensemble claire de l'orientation macroéconomique du pays et des principaux défis structurels en termes de viabilité de la dette, de chocs de prix des principaux produits de base et autres.
- **Croissance économique, réduction de la pauvreté et renforcement du développement humain** : évaluation de la croissance économique à long terme et des indicateurs de pauvreté et de développement humain qui en découlent, en soulignant les tendances pertinentes.
- **Événements sociaux et politiques récents** : description des événements sociaux et politiques actuels et de leur impact potentiel sur la population, en particulier sur les couches les plus vulnérables.
- **Perspectives économiques** : prévision de la situation économique du pays en mettant en évidence les opportunités et risques potentiels.
- **Défis du développement et contraintes majeures** : vue d'ensemble des principaux défis de développement du pays, notamment la compétitivité et les contraintes sectorielles.
- **Finance islamique** : profil de l'industrie de la finance islamique du pays. Le profil fait ressortir les principaux enjeux du secteur de la finance islamique. Établir des données de base sur la finance

islamique (y compris la demande et l'offre) pour une mise en œuvre adéquate des politiques visant à améliorer le secteur.

- **Jeunesse et genre** : analyse du bien-être des jeunes et des femmes dans le pays, en montrant les tendances comparatives des principales statistiques de bien-être (par rapport au reste de la population).
- **Changement climatique** : impact du changement climatique sur l'état actuel et futur de l'économie du pays. Évaluer les lacunes du pays en matière de résilience climatique. Le diagnostic prendra en considération les objectifs et les engagements du pays en matière de climat par le biais de sa contribution déterminée au niveau national (CDN).
- **Science, technologie et innovation (STI)** : impact de la STI sur l'état actuel et futur de l'économie du pays dans son ensemble. La synthèse sera obtenue à partir de l'évaluation STI du pays, en particulier à partir de la section "Aperçu général de la STI dans le pays membre" et notamment de la section "Analyse SWOT du système STI".
- **Coopération et intégration régionales** : inclusion de cette section si la coopération et l'intégration régionales doivent jouer un rôle majeur dans le développement du pays. Expliquer comment les initiatives de coopération et d'intégration nationales peuvent renforcer la croissance économique nationale et les efforts de réduction de la pauvreté.
- **Profil ODD des pays membres** : la SPPM peut fixer des cibles provisoires pour les ODD afin d'aligner l'appui de la BID sur celles-ci. Trois ODD en particulier (objectifs 8, 9 et 17) posent des défis majeurs sur lesquels la BID doit se focaliser. En outre, la nouvelle approche SPPM devrait prendre en considération les ODD les plus essentiels qui n'ont pas été atteints par le pays. Ces ODD peuvent être mesurés soit par l'écart non comblé entre l'indicateur et la cible par rapport à l'objectif 2030 ou par l'écart non comblé entre l'indicateur et la cible par rapport aux pays semblables (pays ayant un revenu, une structure ou un contexte géopolitique similaires). À ce titre, passer en revue les examens nationaux volontaires (ENV)²⁷ du pays membre, qui font partie du suivi et de l'examen du Programme mondial de développement durable à l'horizon 2030.
- **Analyse sur le terrain de la chaîne de valeur mondiale** : Analyse sur le terrain de la chaîne de valeur mondiale dans les domaines d'intervention validés par le pays membre afin de déterminer les lacunes et goulots d'étranglement en matière de capacités, ainsi que et les interventions potentielles pour y remédier.

27 https://sustainabledevelopment.un.org/content/documents/17354VNR_handbook_2018.pdf

Processus de CVM de A à Z - Illustration : Industrie des fruits/produits tropicaux/



Recherche et développement (R&D)

a) Définition : La R&D comprend un éventail d'activités telles que la recherche fondamentale, la recherche sur l'amélioration des processus/produits dans le but d'en mettre au point de nouveaux qui ont un potentiel d'innovation, d'amélioration de la productivité et de valeur ajoutée.

b) Illustration : Au stade de la R&D, les activités peuvent stimuler l'innovation qui améliore la productivité ou de transformer les fruits en produits dérivés à plus haute valeur. Les principales lacunes à cet égard peuvent consister en : une faible productivité agricole due à l'insuffisance de technologie, de financement ou de main-d'œuvre qualifiée faute de formation. Interventions potentielles ou requises : les interventions de microfinance peuvent accroître les investissements des agriculteurs et stimuler la production. Les interventions visant à améliorer l'utilisation de semences, d'engrais et de machines de meilleure qualité peuvent susciter un regain d'intérêt pour la technologie qui permettrait d'augmenter la productivité. Les interventions visant à améliorer les compétences peuvent également permettre d'améliorer la productivité.

Achat de matières premières

a) Définition : Il s'agit de l'acquisition des principaux intrants non transformés utilisés au stade primaire de la production.

b) Illustration : À ce stade, il importe d'avoir la capacité de se procurer les bonnes matières premières (fruits), ce qui est essentiel pour la production du produit dérivé de plus grande valeur (jus en conserve). Le principal goulot d'étranglement ici pourrait être l'instabilité des pluies consécutive à celle du climat. Ce problème affecte la production et perturbe l'approvisionnement. Interventions potentielles ou requises : des interventions telles qu'une irrigation adéquate ou une assurance climatique pourraient permettre d'optimiser la production de fruits. Les interventions de résilience climatique peuvent atténuer les risques liés à la production.

Production en amont

a) Définition : C'est l'étape de production où les matières premières sont transformées en produits intermédiaires.

b) Illustration : À ce stade, les goulots d'étranglement peuvent être la pénurie d'énergie et le manque d'infrastructures de stockage des fruits après la production. Interventions potentielles ou requises : les interventions visant à construire des installations de stockage de produits agricoles et des centrales électriques ont le potentiel d'améliorer considérablement l'ensemble de la chaîne de valeur.

Production en aval

a) Définition : C'est l'étape de la production où les intrants intermédiaires sont transformés en produit final.

b) Illustration : À ce stade, les capacités de transformation des fruits sont insuffisantes, ce qui se traduit par une faible valeur ajoutée du produit final (sirop de fruits) à partir des fruits bruts.

Interventions potentielles ou requises : les interventions qui créent ou améliorent les usines de transformation et les installations de conditionnement peuvent augmenter considérablement la valeur ajoutée. La formation spécialisée peut également jouer un rôle clé à cet égard.

Distribution et vente à l'exportation

a) Définition : L'étape finale de la chaîne de valeur où l'intrant final est vendu et exporté.

b) Illustration : Le principal goulot d'étranglement ici peut être le manque de financement des exportations en raison de la faiblesse des marchés financiers dans les pays membres. Interventions potentielles ou requises : les interventions dans le financement du commerce, des crédits à l'exportation ou de l'assurance des investissements devraient s'avérer efficaces.

Interventions transversales sur la chaîne de valeur mondiale

Déficit de capacité et goulots d'étranglement : il est probable que les réseaux de transport soient faibles sur toute la chaîne de valeur mondiale et l'accès aux marchés locaux et internationaux limité. Des besoins sociaux essentiels peuvent apparaître dans la chaîne de valeur mondiale à l'échelle locale : absence de formation technique ou mauvais état de santé des agriculteurs ; ces problèmes peuvent également se manifester sur le plan géographique sur la chaîne de valeur mondiale. **Lorsqu'un déficit de capacités et des goulots d'étranglement sont constatés, une attention particulière doit être accordée aux informations fournies dans l'évaluation STI du pays, et notamment à la section sur (Les implications pour les CVM choisies). Ces implications porteront sur les dimensions suivantes : i) conditions-cadres de la STI, ii) développement des connaissances et activités scientifiques et technologiques, iii) capital humain pour la STI, iv) échange et transfert de connaissances, v) infrastructures STI**

III. Contexte de développement

Cette section dépeint la manière dont le gouvernement répond aux défis de développement auxquels il est confronté. Elle définit la stratégie nationale de développement avec une analyse du déficit de financement et des moyens de le combler.

Longueur proposée : 4-5 pages

A. Stratégie nationale de développement

i. Aperçu de la stratégie

- Cette section fixe les grandes priorités - ou les priorités communes - qui déterminent des domaines d'intervention essentiels.
 - Mettre en évidence les secteurs prioritaires et les contraintes sectorielles majeures définies par le
- Mettre en évidence le rôle de la STI dans le programme de développement du pays et d'autres documents stratégiques. Cette partie est fondée sur la sous-section intitulée (la STI dans le programme de développement national) de l'évaluation STI du pays.
 - Discuter des principales politiques sectorielles que le gouvernement envisage de mettre en œuvre.
 - Discuter de la politique STI et du rôle de la STI dans les autres politiques sectorielles. Cette partie est fondée sur la sous-section (Politique STI) de l'évaluation STI du pays.

- Présenter les interventions stratégiques que le gouvernement entend lancer à court et moyen terme.
- Collaborer avec le pays pour déterminer l'orientation de l'aide publique au développement : certains pays ont des secteurs prédéterminés pour les interventions de la BID.
- Établir la corrélation de cette orientation avec les priorités stratégiques de la BID définies dans le cadre générale de ses priorités et politiques sectorielles.

ii. Rôle de la mobilisation des ressources dans le financement du développement

- Estimer le déficit de financement du développement du pays. Évaluer la capacité du pays à mobiliser des ressources pour son développement à partir de différentes sources : IED, APD, etc. Examiner la composition de l'enveloppe d'aide financière des principaux partenaires au développement.

iii. Risque macroéconomique, gestion des finances publiques et système de passation des marchés publics

- L'évaluation du risque macroéconomique tient compte des rapports produits par les agences de notation et de ceux du FMI, de la viabilité des taux de change, de la balance des paiements et des capacités de service de la dette du pays.
- Les tâches de gestion des finances publiques comprennent l'évaluation (1) des forces et faiblesses des entités chargées de la mise en œuvre des projets telles que les maîtres d'œuvre, et (2) l'analyse de l'exécution et de la consommation du budget du gouvernement.
- Évaluer également les systèmes de passation de marchés du pays, en soulignant les changements récents (positifs ou négatifs) dans la performance des systèmes du pays, et leur impact sur la mise en œuvre des projets. Quel est le mécanisme mis en œuvre par le pays, par la BID dans le passé, et par d'autres organisations multilatérales ? Quelles sont est la situation et les capacités financières des maîtres d'œuvre dans le pays ?

B. Matrice des partenaires du développement

- Cette section aborde les principaux aspects des stratégies de partenariat des principaux partenaires au développement.
- Dans l'ensemble, la section détermine les objectifs, interventions et projets potentiels et communs afin d'établir un alignement et un mécanisme de coordination général.
- Un tableau de la matrice des partenaires au développement présentant les interventions en cours et envisagées des partenaires au développement, peut être idéal pour cette section lorsqu'une telle collaboration existe.

La section définit la stratégie de partenariat du Groupe de la BID avec le pays membre. Son résultat final est une liste d'interventions convenues et validées.

Longueur proposée : 8-10 pages.

IV. Stratégie du Groupe de la BID

A. Objectif

B. Piliers de la SPPM

- L'univers des interventions : réparti en 2-4 piliers/chaînes de valeur maximum.
- Justification du choix des piliers/chaînes de valeur et des interventions qui y sont prévues

C. Financement de la SPPM

- **Mobilisation de ressources pour la SPPM** : Discuter de la manière dont les ressources seront mobilisées pour financer les interventions des SPPM. Dans les discussions, tenir compte des ROC du pays membre et du rapport sur la densité des donateurs.
- **Financement parallèle et coordination du programme avec d'autres partenaires au développement** : Discuter du rôle des partenaires au développement dans différents secteurs, des partenariats passés avec la BID et des possibilités de partenariat. Mettre l'accent sur l'alignement et la synergie avec les programmes de développement.
- **Enveloppe financière indicative** : Elle concerne le montant et la composition prévus de l'enveloppe financière. Cela permet de faire la distinction entre les ressources propres que la BID peut apporter à la tâche et celles qu'elle mobilisera auprès de sources privées. Déterminer le montant indicatif sur la base des ROC de la BID avec une estimation de la mobilisation des ressources pour la SPPM, et des propositions de financement parallèle et de coordination du programme avec d'autres partenaires au développement. La décision sur le montant de l'enveloppe financière nécessite une bonne coordination et la contribution de la DG-CRS, du GPRM, du RMD, du FPPA, de l'OQR et de la direction générale des entités du Groupe de la BID.

D. Mise en œuvre de la SPPM

- **Conclusions et enseignements tirés de précédentes SPPM** : Présenter les principales conclusions et recommandations, ainsi que les enseignements majeurs tirés des évaluations/rapports d'examen des anciennes SPPM/programmes de la BID.
- **Évaluation de l'impact sur le développement des interventions précédentes de la BID** : Discuter de l'impact sur le développement des interventions précédentes. Évaluer les éléments probants de l'amélioration des produits/résultats de développement grâce aux interventions précédentes de la BID.
- **Résultats du portefeuille** : Inclure une analyse statistique de la tendance et de la composition des différents volets du portefeuille actif du pays. Expliquer les principales raisons de l'importance du volume des engagements et pré-engagements non décaissés cumulés dans le pays. Répertorier les problèmes de qualité à l'entrée, de conception des projets et de faiblesse des capacités des maître d'œuvre. En conclusion la section doit expliquer clairement la manière dont la nouvelle décentralisation des opérations de la BID permettra de résoudre les principaux problèmes du portefeuille actif, avec un calendrier d'exécution à l'appui.

Services additionnels : Cette section de la SPPM fait état des domaines dans lesquels le pays membre peut bénéficier de services additionnels de la BID. Elle met en évidence les services de conseil que la BID peut fournir pour résoudre les problèmes de mise en œuvre. Elle donne également des informations sur la manière dont la BID fait plusieurs interventions stratégiques au moyen de subventions et offre des services de conseil pour la finance islamique (IRRF), les initiatives STI (Fonds (Transform), le renforcement des capacités en matière de Politique STI, etc.), les interventions de la SIACE, les services de conseil sectoriel (Département des Pratiques mondiales),

les services de conseil thématique (Département de la résilience et du développement social), les opportunités de (reverse linkages) (partenariats à flux inversés), et les activités de promotion de l'intégration du marché, ainsi que les services de conseil des entités, entre autres.

- **Gestion financière de projet et passation de marchés** : Cette section donne un aperçu du système de gestion financière de projet à appliquer pour les interventions dans le cadre de la SPPM. Elle donne également une vue d'ensemble du système et de la modalité de passation de marchés à suivre en général pour tous les projets dans le cadre de la SPPM.
- **Systèmes de suivi-évaluation** : Cette section établit un cadre de résultats clair avec une corrélation entre les résultats attendus du projet et les résultats globaux du pays. L'objectif est de (1) lier la contribution de la BID aux objectifs de développement nationaux du pays ; (2) établir des sources de données pour le suivi - évaluation ; (3) déterminer l'accès à ces bases de données statistiques ; (4) répertorier les faiblesses de l'office national des statistiques et proposer une solution permettant d'y remédier ; (5) obtenir des indicateurs de développement, des indicateurs clés sur le de secteur, des indicateurs de résultats du projet ; et (6) les chefs d'équipe des opérations concernés peuvent collecter systématiquement une partie considérable des données pendant le processus du cycle du projet : PIASR, PCR, etc.

Cette section évalue les risques inhérents à la mise en œuvre de la SPPM. Elle suggère des mesures d'atténuation des risques. Elle doit prendre en considération les questions clés telles que la viabilité de la dette, la gestion des finances publiques et les systèmes de passation de marchés. Les questions sectorielles doivent également être traitées.

Longueur proposée : 2-4 pages.

V. Gestion des risques

- Présenter un cadre pour les risques pouvant survenir durant la mise en œuvre de la SPPM et indiquer des mesures d'atténuation.
- La section doit également traiter les lacunes potentielles en matière de mobilisation des revenus.

VI. Gestion des risques

Cette section présente le cadre de résultats de la SPPM. Dans quelle mesure les objectifs de la SPPM peuvent-ils être atteints ? Quels sont les produits/résultats pertinents compte tenu des buts/objectifs déclarés, et comment comptons-nous mesurer les indicateurs pertinents ?

Longueur proposée : 1 - 2 Pages

Annexe 6.5 - 2 : Note d'orientation sur la Stratégie de partenariat des pays membres / Modèle de document final

Modifications recommandées dans l'encadré rouge et/ou le texte en rouge

Remerciements

Acronymes et abréviations

Remerciements

Résumé

Acronymes et abréviations

I. Introduction

II. Contexte du pays

Diagnostic-pays

- i. Tendances économiques récentes
- ii. Croissance économique, réduction de la pauvreté et renforcement du développement humain
- iii. Événements sociaux et politiques récents
- iv. Perspectives économiques
- v. Défis du développement et contraintes majeures
- vi. Questions thématiques

1. Finance islamique

2. Jeunesse et genre

3. Changement climatique

4. Science, technologie et innovation

- a. Conditions cadres STI
- b. Développement des connaissances et activités scientifiques et technologiques
- c. Capital humain pour la STI
- d. Échange et transfert de connaissances
- e. Infrastructures pour la STI
- f. Innovation et entrepreneuriat axés sur la STI

5. Coopération et intégration régionales :

- vii. Profil et analyse des ODD des pays membres
- viii. Analyse de la chaîne de valeur mondiale

III. Contexte de développement

a. Stratégie de développement nationale

i. Aperçu de la stratégie

1. Rôle de la STI dans le cadre stratégique et politique du pays

- ii. Rôle de la mobilisation de ressources dans le financement du développement
- iii. Analyse des systèmes de gestion des finances publiques et des marchés publics

b. Matrice des partenaires du développement

i. Partenaires travaillant sur la STI

IV. Stratégie du Groupe de la BID

a. Objectif

b. Piliers et domaines d'intervention proposés de la BID

c. Mise en œuvre de la SPPM

- i. Conclusions et enseignements tirés de précédentes SPPM
- ii. Évaluation de l'impact sur le développement des interventions précédentes de la BID
- iii. Résultats du portefeuille de la BID (point)
- iv. Services additionnels offerts par la BID

iv. Encadrés

Fig.

Annexes

Annexe 1 - Portefeuille de la BID

Annexe 2 - Portefeuille de la SIFC

Annexe 3 - Portefeuille de la SID

Annexe 4 - Portefeuille de la SIACE

Annexe 5

6.6 Modèles de cycle de projet révisés

Annexe 6.6.1 : Modèle de préparation de projets

Modifications recommandées dans l'encadré rouge et/ou le texte en rouge

A. Contexte stratégique et justification

Cette section comprendra un exposé dans les sous-sections suivantes, qui présentera le contexte et la raison pour laquelle la BID apporte un financement au pays bénéficiaire pour le projet proposé.

1. Bref historique du projet :

Fournir des informations pertinentes sur les origines du projet, notamment :

- Le calendrier de mise au point et de préparation
 - L'approche participative adoptée dans la préparation (consultations/interactions avec les parties prenantes et leurs résultats)
- Indiquer de manière explicite les missions sur le terrain et consultations avec les acteurs de la STI dans le cadre de l'évaluation de la STI pour le pays, afin de déterminer les domaines d'intervention.
- Documents sur la base à partir desquels le PPR/PAD est préparé, tels que la demande officielle du pays bénéficiaire, l'inclusion du projet dans le programme de travail, l'étude de faisabilité, la ou les missions sur le terrain, etc.

2. Opérations de la BID dans le pays :

Présenter brièvement l'analyse et les résultats des portefeuilles de pays et des portefeuilles sectoriels de la BID dans le pays, avec une référence spécifique au portefeuille pré et post-effectif, les décaissements et les engagements non décaissés cumulés.

Fournir des informations supplémentaires à l'annexe 4.

3. Contexte du projet :

Contexte du pays :

Faire une brève description du contexte du pays (limitée aux cinq dernières années) en évoquant

- La situation économique et les résultats économiques récents : informations sur le PNB/PIB, tendances du taux de croissance, moteurs de la croissance ou du ralentissement, aperçu de la politique fiscale et monétaire.
- Le profil de pauvreté : informations sur le taux de pauvreté et son évolution dans le temps, en s'appuyant sur des indicateurs tels que l'indice de développement humain, etc.
- La stratégie et les défis de développement du pays : informations pertinentes sur le plan de développement adopté par le gouvernement, piliers, objectifs et engagement à atteindre les cibles des ODD.

- Le rôle de la STI dans le plan de développement national, en particulier dans le contexte de ce projet.
- Autres principaux partenaires au développement dans le pays : informations sur la densité des donateurs dans le secteur d'intérêt, volume de leur portefeuille et leurs performances.
- Ventilation des projets STI

Fournir des informations supplémentaires à l'annexe 5.

Contexte thématique

Faire une brève description du contexte thématique en donnant les informations pertinentes sur l'orientation des stratégies d'autonomisation des femmes et des jeunes dans le pays en général et dans le secteur en particulier. .

Fournir des informations supplémentaires à l'annexe 5.

Contexte sectoriel

Faire une brève description du contexte sectoriel pertinent pour le projet, en présentant :

- Les principales caractéristiques et le potentiel du secteur dans le pays
 - Les principaux problèmes/difficultés du secteur/contraintes majeures qui entravent la croissance du secteur dans le pays
 - Les solutions possibles à ces contraintes
 - Les interventions d'autres partenaires au développement permettant d'améliorer le secteur et de relever les défis qui l'interpellent.
- Sur la base de l'évaluation STI du pays, résumer les forces, faiblesses, menaces et opportunités des systèmes STI et leurs implications pour le secteur du projet.

4. Raison de la participation de la BID :

Déterminer la logique du financement proposé par la BID à la lumière des paramètres suivants :

- La justification de l'appui au pays et au secteur Les principales questions de développement du pays/secteur résolues par le projet
- L'alignement sur la stratégie de développement / les priorités du pays et la stratégie sectorielle, et la justification de la haute priorité accordée au projet
- L'alignement de la participation de la BID sur les politiques/activités du gouvernement et des autres partenaires au développement
- La cohérence avec la stratégie de la BID Indique la corrélation du projet avec les priorités stratégiques de la BID, la politique/stratégie sectorielle/thématique de la BID, la SPPM du pays et les ODD.

- Alignement sur le cadre de résultats stratégiques de la STI

B. Objectif de développement du projet

Cette section énonce les objectifs de développement du projet proposé, notamment les principaux indicateurs de résultats et les informations sur les bénéficiaires cibles.

1. Objectifs du projet

Inclure l'objectif de développement du projet directement lié aux problèmes recensés. Les aspects suivants sont pris en considération en définissant les objectifs de développement du projet :

- L'énoncé du problème : (Quel(s) est (sont) le(s) problème(s) que le projet va résoudre) ?
- Corrélation entre l'objectif de développement du projet, l'énoncé du problème et les objectifs de développement du pays / SPPM
- Lier les objectifs du projet en matière de STI aux objectifs STI établis par le plan de développement national du pays.

Note : L'objectif de développement du projet est une déclaration d'objectif claire, succincte et mesurable.

2. Situation géographique :

Indiquer l'emplacement du (des) site(s) du projet, la région/les provinces, en soulignant l'accès au site, les mécanismes de transport généraux, c'est-à-dire l'accès aux routes, aux chemins de fer, etc. et les distances par rapport aux principales villes/principaux aéroports.

Fournir des informations supplémentaires à l'annexe 2.

3. Bénéficiaires du projet et consultations des parties prenantes :

Indiquer les bénéficiaires cibles (ventilés par âge et par sexe) directs et indirects du projet. Fournir des informations sur l'appropriation par les parties prenantes nationales et les groupes bénéficiaires à la faveur des consultations avec les principales parties prenantes et des processus participatifs qui ont eu lieu pendant la phase de conception et de préparation du projet. Les modalités de consultation doivent être brièvement décrites pour les différentes parties prenantes concernées. Les principales conclusions des consultations et les préoccupations soulevées par les groupes bénéficiaires, notamment les femmes, les jeunes et les groupes vulnérables, doivent être présentées

Veiller à l'inclusion des résultats des missions de terrain et des consultations de l'évaluation nationale de la STI.

C. Description du projet

Cette section comprend une description du principal objectif du projet, en plus de sa portée, de ses différents volets, de son plan de financement et des enseignements tirés de la conception du projet.

1. Conception et portée du projet/différents volets :

Faire une brève description de ce que comporte le projet implique, notamment sa conception proposée, ses différents volets couvrant toutes les catégories de dépenses (travaux, biens et services).

Mentionner clairement les volets STI du projet et leur corrélation avec le cadre stratégique STI.

Fournir des informations supplémentaires à l'annexe 7.

2. Alternatives envisagées et raisons du rejet :

Faire un résumé des autres options de conception technique envisagées et expliquer l'adéquation de la conception proposée pour réaliser le développement.

Fournir des informations supplémentaires à l'annexe 6.

3. Enseignements tirés du passé et pris en considération dans la conception des projets :

Faire une brève description de la manière dont la conception du projet reflète les enseignements tirés des projets en cours/achevés, du travail analytique du pays et des meilleures pratiques connues, y compris les éléments ci-après.

D. Orientation thématique du projet

Cette section comprendra une discussion sur l'orientation du projet vers les domaines thématiques de la Banque

1. Changement climatique

Faire un résumé des résultats de l'application de l'outil d'analyse des risques climatiques au projet et de l'intégration des considérations climatiques dans le projet...

Fournir des informations supplémentaires à l'annexe 13.

2. Autonomisation des femmes et des jeunes

Faire un résumé de l'analyse de l'autonomisation des femmes et des jeunes, de la fragilité et de la création d'emplois (le cas échéant) et de la manière dont ces facteurs sont intégrés dans la conception du projet. Démontrer comment les préoccupations soulevées par les groupes bénéficiaires, en particulier les femmes et les jeunes, sont prises en compte dans la conception du projet proposé.

3. Science, technologie et innovation

Fournir une brève analyse de l'état du système STI en se fondant sur l'évaluation STI du pays effectuée dans le cadre du processus de SPPM. Démontrer comment les aspects STI du projet répondent aux lacunes évoquées dans cette évaluation (Décrire la manière dont la STI est intégrée).

E. Coûts et plan de financement du projet

Cette section comprend les informations sur le coût et le plan de financement du projet.

1. Coûts indicatifs du projet

Donner une estimation détaillée du coût du projet dans le tableau, en monnaie locale et en devise (équivalent en dollars des États-Unis).

Fournir des informations supplémentaires à l'annexe 8.

2. Plan de financement proposé

- Présenter le plan de financement qui montre le mode de financement approprié et les différentes sources de fonds pour chaque volet du projet dans la devise du projet.

Fournir des informations supplémentaires à l'annexe 8.

F. Modalités de mise en œuvre

Cette section comprend une description des modalités de mise en œuvre du projet..

1. Maître(s) d'œuvre

Faire une brève description de l'aptitude du (des) maîtres d'œuvre, notamment avec :

- La désignation du maître d'œuvre et de l'IA appropriés
- La liste des principales responsabilités/fonctions du maître d'œuvre et de l'IA, avec les incidences des autres institutions sur ces rôles.
- La capacité des maîtres d'œuvre à exécuter des projets : la dotation en personnel du maître d'œuvre, l'expérience antérieure du (des) maîtres d'œuvre dans des projets similaires, au même endroit/zone, avec la BID en particulier et d'autres BMD et IFD en général, et le résumé de l'état d'avancement de ces projets / programmes ;
- L'évaluation de la capacité, de l'expérience et des compétences des maîtres d'œuvre à gérer le projet

Fournir des informations supplémentaires à l'annexe 9.

2. Dispositions institutionnelles

Faire un résumé des dispositions institutionnelles pour la mise en œuvre du projet et la structure de communication d'informations requise, avec les aspects suivants :

- Structure globale de gouvernance et de gestion/ organigramme pour la mise en œuvre du projet avec toutes les parties prenantes / institutions concernées clairement répertoriées
- Unité de gestion du projet (UGP) : indiquer l'emplacement de l'UGP, ses principales responsabilités, son expérience, les raisons du choix d'un type particulier de structure de l'UGP, le financement de l'UGP et le budget / les besoins de renforcement des capacités de l'UGP
- Structure de l'UGP : composition des membres du personnel de l'UGP et leurs rôles, la structure hiérarchique et les besoins de coordination
- Unité de mise en œuvre du projet (le cas échéant) : indiquer le(s) lieu(x), le budget du personnel, les termes de références, etc.
- Consultant(s) pour la mise en œuvre du projet : donner les raisons et les termes de références correspondants.

- S'assurer qu'une expertise est disponible pour mettre en œuvre et gérer le volet STI du projet et qu'elle est consciente de la nature systémique de la STI.

Fournir des informations supplémentaires à l'annexe 9.

3. Plan de mise en œuvre et état de préparation des projets

Faire un résumé de l'état de préparation du projet, y compris les éléments suivants...

Fournir des informations supplémentaires à l'annexe 9.

4. Plan d'appui au suivi et à la mise en œuvre des projets de la BID :

Donner un bref aperçu des mécanismes de rapport d'avancement du projet, notamment les paramètres suivants :

- Objectif général des activités de suivi du projet et du plan d'appui à la mise en œuvre de la BID
- Dispositions pour la coordination et l'échange d'informations entre les principales parties prenantes (gouvernement, BID et cofinanciers, le cas échéant), avec des responsabilités clairement attribuées

Fournir des informations supplémentaires à l'annexe 9.

G. Diligence fiduciaire

Cette section comprendra une brève description des exigences fiduciaires du projet.

1. Passation des marchés

Il s'agit d'une brève description des modalités de passation des marchés du projet, notamment :

- La stratégie de passation de marché : mettre en exergue la stratégie globale de passation de marchés pour mettre en œuvre le projet tout en tenant compte de l'évaluation de la capacité de passation de marchés du pays et du maître d'œuvre, de l'expérience antérieure de la BID sur des projets similaires avec le pays et le maître d'œuvre.

- Si cela est nécessaire pour le projet STI, intégrer des considérations spéciales pour l'acquisition de solutions innovantes lorsqu'il n'est pas pratique pour le fournisseur de préparer des spécifications techniques complètes du fait du rythme rapide de l'évolution technologique, ou de fournir une documentation commerciale détaillée étant donné la nouveauté de la solution.

- Plan de passation de marché : indiquer les contrats nécessaires à la mise en œuvre du projet sous forme d'une liste d'acquisitions indicative pour tous les éléments financés par la BID. Cela donnera également des informations sur la méthode d'approvisionnement, les délais, le(s) type(s) de contrat(s) à utiliser, la manière dont les fournisseurs seront gérés et les personnes qui seront impliquées à chaque étape du processus.
- Justifier de manière détaillée le choix du mode de passation des marchés et de la méthode de sélection pour tous les articles financés par la BID
- Présenter la situation de la passation de marchés du projet, y compris la nécessité d'une passation de marchés anticipée (le cas échéant)
- Recenser des risques liés à la passation de marchés et des mesures d'atténuation, responsabilité, calendrier

Fournir des informations supplémentaires à l'annexe 12.

2. Gestion financière et audit

3. Décaissements

- Il s'agit d'une brève description des modalités de décaissement du projet, notamment :
- L'évaluation de la capacité des maitres d'œuvre à gérer les flux de fonds et les décaissements....
- Fournir des informations supplémentaires à l'annexe 11.

H. Résultats et suivi du projet

Cette section comprend une description des résultats du projet et du cadre de suivi-évaluation (S&E).

Veiller à ce qu'un projet STI ou un projet comportant des volets liés à la STI comprenne des indicateurs liés au cadre stratégique STI.

1. Indicateurs clés de résultats de développement :

2. Suivi et évaluation des résultats

I. Risques et viabilité du Projet

Cette section comprend une description des risques et de la durabilité du projet.

1. Risques du projet

Faire une brève description des risques potentiels liés au projet, de l'impact du risque proportionnel à sa gravité, de la probabilité des risques potentiels répertoriés et des mesures d'atténuation proposées / qui existent.

2. Viabilité du projet

En tenant compte des différents risques et des mesures d'atténuation recensés dans la matrice des risques du projet, faire un résumé général de l'efficacité des mesures prises par les parties prenantes pour assurer la durabilité de l'intervention proposée.

J. Justification du projet

Cette section justifie la nécessité pour la BID de financer le projet, appuyée par des annexes détaillées.

1. Faisabilité technique

2. Analyse économique et financière

3. Analyse financière et analyse économique

K. Questions à soumettre à l'examen de la Direction

Annexe 6.6.2 - Modèle de rapport d'évaluation et d'appui à la mise en œuvre de projet

Modifications recommandées dans l'encadré rouge et/ou le texte en rouge

Résumé

(Longueur maximum : 2 pages)

1. Données et informations sur le projet
2. Mise en œuvre
3. Passation des marchés
4. Livraison de biens, travaux et services
5. Décaissement (montants financés par la BID)
6. Résultats de développement

Faire état de la probabilité d'atteindre le ou les objectifs généraux de développement du projet.

Faire état des résultats intermédiaires réalisés

Faire états des contributions intermédiaires au cadre de résultats stratégiques de la STI.

Résultats	Indicateurs (CSIs, STI, RF stratégique et autres)	Ligne de base	Cibles	Réalisations (%)	Sore (1 - 4)	Observations
Résultat 1.						
Résultat 2.						
Score moyen						

7. Risques potentiels et mesures d'atténuation

N°	Risques potentiels	Mesures d'atténuation proposées

8. Plan d'action de suivi

N°	Problèmes	Suivi	Responsabilité	Échéance
1.				
2.				

9. Score global

N°	Critères	Score
1	Mise en œuvre	
2	Passation des marchés : point sur l'attribution du contrat	
3	Livraison de biens, travaux et services	
4	Décaissement	
5	Résultats de développement	
Score global		
Évaluation générale		

10. Examen et commentaires

Personnel responsable	Nom et signature	Date	Commentaires
Chef de projet			
Chef de la division sectorielle			
Département OPS			
Directeur du département sectoriel			
Département STI			

Annexe 6.6.3 - Modèle de rapport d'achèvement de projet

Modifications recommandées dans l'encadré rouge et/ou le texte en rouge

Résumé

(Longueur maximum : 3 pages)

Rapport d'achèvement du projet

A. Informations sur le projet

1. Historique des PIASR

PIASR précédents avec les dates et les notations PIASR 1	.Indiquer le nombre de PIASR, l'année, la date et la notation
---	---

2. Considérations relatives à l'assurance qualité

3. Financement (coût total)

Projet par volet (ventilation des coûts : devise du projet en millions)

Volet	À l'évaluation	À l'achèvement	Montant décaissé	Économies ou dépassements de coûts
Insérer les volets du projet	Insérer le montant	Insérer le montant	Insérer le montant	Insérer le montant
Coût de base				
Imprévus				
Total				

Décaissements du projet par mode de financement (insérer la devise du projet en millions)

Rubrique	Mode -1	Mode -2	Mode -3	Total
Montant total approuvé				
Financement additionnel (le cas échéant)				
Montant total annulé				
Montant total décaissé				
Montant total non utilisé				
Décaissements annuels				
Année 1				
Année 2				

B. Évaluation des résultats du projet

1. Pertinence

Critères	Évaluation	Note (0-1)
Pertinence du ou des objectifs de développement du projet		
Cohérence entre les chaînes de résultat		
Pertinence des objectifs et de la conception du projet		
Score moyen		

2. Entrée en vigueur

Critères	Évaluation	Note (0-1)
Progrès par rapport au(x) résultat(s)		
Résultat -1		
Résultat -2		
Progrès par rapport au(x) résultat(s)		
Résultat -1		
Résultat -2		
Impact net du projet		
Score moyen		

3. Efficacité

Respect des délais			
Durée prévue (Années selon le RRP/PAD) - (Années)	Durée réelle de la mise en œuvre (années)	Écart (mois)	Score (0-1)
Insérer les raisons de l'écart dans la durée de mise en œuvre			
Efficacité dans l'utilisation des ressources			
Coût prévu selon le RRP/PAD- (années)	Coût réel (indiquer la devise en millions)	Écart (indiquer la devise en millions)	Score (0-1)
Insérer les raisons de l'écart dans le coût			
Respect des conditions de financement			
Conditions/ Clauses	Conformité	Score (0-1)	
Analyse coûts-avantages (le cas échéant)			
Taux de rendement interne financier et économique (à l'évaluation)	Taux de rendement interne financier et économique (à l'achèvement)	Score (0-1)	
FIRR			
EIRR			
Score moyen			

4. Durabilité

Critères	Évaluation	Score (0-1)
Technique et financier, solidité des résultats du projet (y compris la facilitation de l'exploitation et de la maintenance, la disponibilité des fonds d'exploitation et de maintenance, les pièces de rechange, les installations d'atelier, etc.)		
Engagement des bénéficiaires, y compris le cadre juridique/réglementaire et le soutien sociopolitique et des parties prenantes.		
Viabilité institutionnelle (efficacité de l'organisation et de la gestion)		
Résilience des résultats du projet aux facteurs exogènes		
Changement climatique		
Aspects sociaux du projet (intégration des femmes et des jeunes)		
Score moyen		

C. Performance des parties prenantes au projet

1. Performance de la Banque

Critères	Évaluation	Score (0-1)
Qualité de la contribution de la Banque pendant la préparation	Évaluer la qualité et l'adéquation des contributions de la Banque lors de la préparation et de la conception du projet afin de garantir la préparation à la mise en œuvre. Évaluer le degré d'utilisation des enseignements tirés lors de la conception du projet.	
Qualité de la supervision	Évaluer l'éventail des compétences et la fréquence des missions de supervision, la résolution des problèmes, la réactivité aux conditions changeantes, l'adéquation du suivi des recommandations et des décisions prises lors des supervisions et dans les PIASR.	
Utilisation et qualité de la RBLF et conformité aux politiques d'exploitation	Évaluer la qualité de la RBLF, l'utilisation des CSI pertinentes, la base de référence et les objectifs, la conformité aux politiques et procédures opérationnelles.	
Adéquation de la conception du suivi-évaluation axé sur les résultats	Adéquation de la conception du suivi-évaluation axé sur les résultats, utilisation du plan de suivi, utilisation des données de base, rapports d'avancement trimestriels, qualité du système de suivi de la Banque, etc.	
Corrélation avec le cadre de résultats stratégiques de la STI	Comment le projet contribue aux résultats et aux produits du cadre de résultats stratégiques de la STI et comment le cadre de suivi et d'évaluation du projet alimente les indicateurs du cadre stratégique.	
Score moyen		

2. Performance du bénéficiaire

Critères	Évaluation	Score (0-1)
Qualité de la préparation		
Qualité des dispositions de mise en œuvre		
Respect des mesures de protection du projet		
Réactivité aux conclusions et recommandations de la supervision de la Banque		
Efficacité des mesures prises pour garantir des opérations satisfaisantes à l'achèvement et durabilité		
Score moyen		

3. Performance des autres parties prenantes

Critères	Évaluation	Score (0-1)
Performance des consultants		
Performances des entrepreneurs/fournisseurs		
Performance des autres cofinanciers (le cas échéant)		
Score moyen		

D. Principales conclusions

E. Enseignements

Il s'agit d'un texte libre qui décrit tous les principaux enseignements. Promouvoir les enseignements répertoriés en utilisant les résultats du projet/programme et fournir la base pour tirer ces enseignements. (Les enseignements doivent être développés sur la base des résultats les plus importants affectant la performance des projets - qu'ils soient positifs ou négatifs - y compris la détermination et la gestion des risques du projet au niveau de la passation des marchés, de la gestion financière et des dimensions techniques. Cependant, les enseignements devraient permettre d'étudier les principales causes des problèmes relevés).

Inclure une description de l'aspect STI du projet, ainsi que de la dimension opérationnelle et administrative de l'intégration des aspects STI dans le cycle du projet. Ces enseignements seront approfondis pour servir de base à l'amélioration des processus d'affaires requis pour intégrer la STI dans le cycle des projets.

F. Risques pour le(s) résultat(s) de développement

G. Score global et évaluation

N°	Indicateurs/Critères	Score
1	Pertinence (score moyen en pourcentage)	
2	Efficacité (score moyen en pourcentage)	
3	Efficiency (score moyen en pourcentage)	
4	Viabilité (score moyen en pourcentage)	
Score global en pourcentage		
Évaluation générale		

